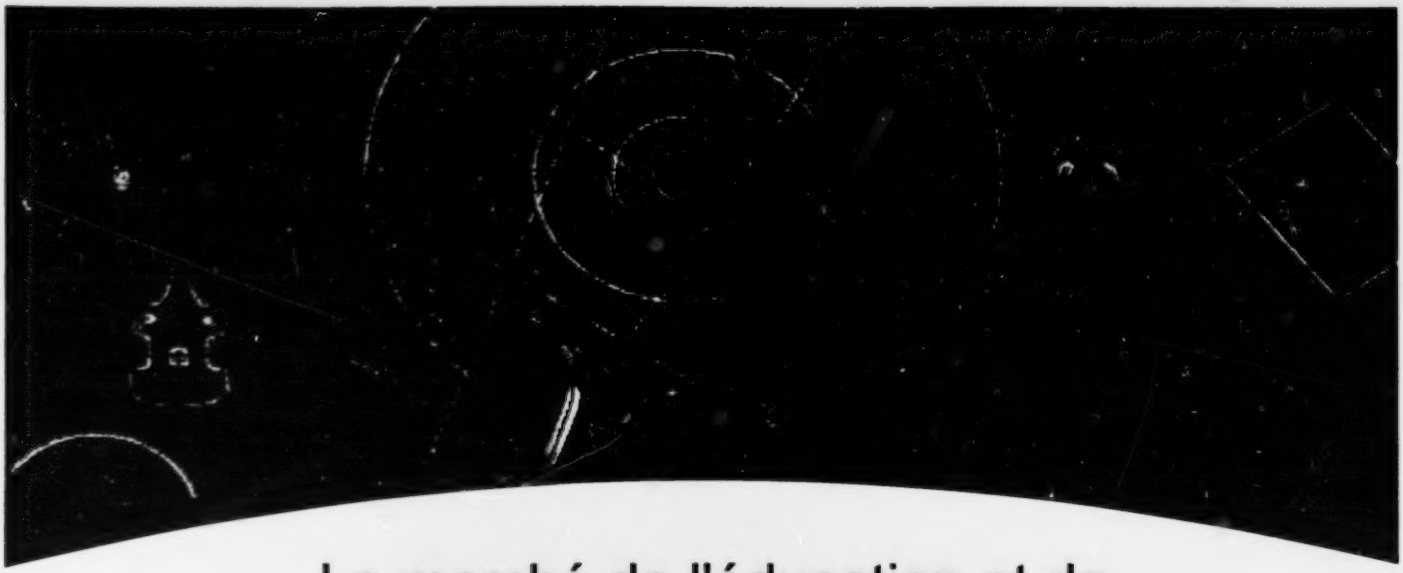

Le marché de l'éducation et de la formation en Chine

février 2001

CENTRE DES ÉTUDES DE MARCHÉ

Les études de marché sont disponibles en direct à :

www.infoexport.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade

Canada

101-02151/

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Le marché de l'éducation et de la formation en Chine

février 2001

(*Also available in English under the title, The Education and Training Market in China*)

Préparé par le
Centre des études de marché
et
Le Service canadien des délégués commerciaux

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(FaxLink nº 32133)

Canada

Rapport préparé par le Centre des études de marché
Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2
Téléc. : (613) 943-1103
Courriel : mrc@dfait-maeci.gc.ca

Le Centre des études de marché produit, à l'intention des exportateurs canadiens, un grand nombre de rapports par région et par secteur. Ces rapports sont disponibles sur :

— le FaxLink national (613-944-4500);
— le site Internet InfoExport du MAECI (http://www.infoexport.gc.ca).

Le gouvernement du Canada a préparé le présent rapport à l'aide de sources d'information primaires et secondaires. Il ne saurait garantir l'exactitude des renseignements que renferme ce document et n'accorde pas forcément sa caution aux entités dont le nom y figure. Il appartient aux lecteurs de vérifier l'exactitude et la fiabilité des données présentées dans les pages qui suivent.

LE MARCHÉ DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN CHINE

Équipe Canada inc • Team Canada Inc

RÉSUMÉ

Depuis l'émergence de l'économie de marché en 1978, le système éducatif de la Chine a fait l'objet de réformes considérables visant à répondre à la gigantesque demande d'ouvriers qualifiés et de techniciens. En dépit des efforts déployés par le gouvernement chinois pour porter remède à l'infrastructure scolaire surpeuplée ainsi qu'aux outils et méthodes pédagogiques surannés, le pays est incapable de satisfaire à la demande d'une éducation de qualité pour l'ensemble de la population scolaire, qui s'élève à un total de trois cents millions. En fait, si l'on ne compte que la demande d'enseignement supérieur, on constate que cette dernière concernera plus de cinq millions d'étudiants en l'an 2000.

Le gouvernement chinois a lancé diverses politiques et mis en route plusieurs projets visant à renforcer l'utilisation des technologies éducatives dans la formation scolaire de base, la formation professionnelle et la formation continue sur tout le territoire chinois. Parmi les projets envisagés, figurent l'élaboration et l'importation de logiciels de formation professionnelle, la création de cinquante centres de formation pédagogique au moyen de l'enseignement à distance ainsi que l'introduction de cours obligatoires sur la technologie de l'information (TI) dans toutes les écoles élémentaires et secondaires d'ici 2005. Le gouvernement chinois est également à la recherche de partenaires étrangers avec qui collaborer pour élaborer des documents d'enseignement à distance, tels que des réseaux de ressources et des didacticiels.

Nous recommandons la prudence aux entreprises et aux institutions canadiennes désireuses de pénétrer le marché chinois de l'éducation et de la formation. Les contraintes réglementaires, le manque de transparence et des procédures et politiques inconnues seront autant d'obstacles que devront surmonter les entreprises étrangères pour obtenir l'approbation réglementaire et l'homologation de certains produits ou pour recevoir les autorisations nécessaires. En outre, il est important de considérer le marché chinois comme plusieurs marchés importants, chacun ayant des caractéristiques et des débouchés qui lui sont propres étant donné que les besoins varient d'une partie du pays à une autre.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 4

APERÇU DU MARCHÉ 7
- Le système éducatif chinois : un système en réforme 8
  - Maternelle 9
  - Enseignement primaire 9
  - Enseignement secondaire 9
  - Écoles de formation professionnelle 10
  - Établissements d'enseignement supérieur 11
    - Programmes de maîtrise en administration des affaires 12
- Formation des enseignants 13
- Enseignement privé 13
- Formation d'entreprise et de groupe 13
- Formation continue et formation des adultes 14
- Éducation internationale 14
- Écoles sino-étrangères en participation mixte 15
- Introduction de la technologie dans l'éducation 16
  - Enseignement à distance 16
  - Fournisseurs de programmes éducatifs à distance 17
    - La station de télévision éducative chinoise 17
    - L'école centrale radiophonique et télévisuelle d'agriculture 17
    - L'école secondaire télévisuelle spécialisée du ministère des Transports 18
    - L'école chinoise de cours de comptabilité par correspondance 18
  - Didacticiels 18
  - Enseignement en ligne 19
    - Le réseau informatique chinois d'enseignement et de recherche 20
- Facteurs déterminants pour la croissance à venir 20
- Débouchés 21
  - Services éducatifs 21
  - Écoles sino-étrangères en participation mixte en Chine 22
  - Formation d'entreprise et de groupe 24
  - Anglais, langue seconde 24
  - Enseignement à distance, Internet et multimédia 25
  - Liens entre universités 26
  - Enseigner en Chine 26
  - Projets actuels et prévus 27
    - Enseignement à distance 27
    - Enseignement en ligne 28
    - Formation des enseignants 28

CONCURRENCE 29
- Compétences locales 29
- Concurrence internationale 30
  - Didacticiels et multimédia 30
  - Entreprises en participation 30
  - Formation d'entreprise et de groupe 30
  - Éducation internationale 31

Position du Canada 31
Avantages concurrentiels attribuables aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada 32
Agence canadienne de développement international 32
Réseau de centres d'éducation canadiens 32
Société pour l'expansion des exportations 33
Programme de développement des marchés à l'exportation 33
WIN Exports 34

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ 34
Élèves réguliers 34
Élèves adultes 35
Sociétés privées 35

CLIENTS DU SECTEUR PUBLIC 35
Didacticiels 35
Services éducatifs 35
Règles relatives aux marchés publics 36

LOGISTIQUE DU MARCHÉ 37
Circuits de distribution 37
Agents et représentants 37
Recrutement des élèves 37
Didacticiels 38
Facteurs à considérer pour accéder au marché 38
Pratiques commerciales proposées 39
Accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce 39
Règlements en matière d'importations : logiciels 39
Protection de la propriété intellectuelle 40
Normes, certificats et enregistrements locaux nécessaires 41
Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et contrôle des devises 43

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES 44

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN 45

ANNEXE A – Choses à faire et à ne pas faire dans la conduite des affaires en Chine 50

BIBLIOGRAPHIE 51

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE 54
Sites Internet utiles 54

LE MARCHÉ DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN CHINE

Équipe Canada inc • Team Canada Inc

APERÇU DU MARCHÉ

L'éducation a traditionnellement été l'élément moteur qui a servi à façonner la culture et la société chinoise. Dans la Chine moderne, l'éducation est considérée comme le moyen d'acquérir un emploi stimulant, la stabilité financière et un statut social. Au cours des deux dernières décennies marquées par des réformes économiques, l'éducation a joué un rôle décisif pour réaliser les objectifs de croissance et soutenir cette dernière. Le gouvernement chinois place l'éducation en tête de liste de toutes les priorités liées au développement et a instauré plusieurs modifications, au niveau des lois et des politiques, destinées à améliorer le système éducatif. Les politiques et le financement du gouvernement s'articulent autour de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes d'enseignement à distance, de formation des enseignants, de perfectionnement des compétences professionnelles, d'apprentissage permanent et d'introduction de la technologie dans les écoles.

En dépit des récents progrès du système éducatif chinois, le nombre impressionnant d'élèves exerce une pression considérable sur un système qui manque déjà de fonds. Sur une population qui atteint 1,25 milliard, on dénombre environ 300 millions d'élèves, depuis les élèves des écoles primaires jusqu'aux adultes suivant un apprentissage quelconque. Par ailleurs, malgré les progrès économiques remarquables qui ont été réalisés ces dix dernières années, le revenu moyen par habitant pour les résidents urbains n'atteint toujours pas le seuil des 1 467[1] $ et reste même inférieur à 587 $ pour les habitants ruraux. Près de 900 millions de Chinois vivent en zone rurale.

L'investissement dans les provinces intérieures et occidentales de la Chine traîne la jambe par rapport aux investissement réalisés sur le littoral et dans le sud de la Chine. En conséquence de quoi, une croissance économique limitée a entravé le développement du potentiel de gestion, de l'infrastructure et de l'éducation. En juin 1999, le gouvernement central proposait « la Stratégie occidentale de développement » (The Western Development Strategy – WDS), promettant une

[1] Tous les montants monétaires sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le taux de conversion des dollars canadiens est fondé sur les données figurant dans *Tradeline* (juin 2000) des services d'information de la DDI.

restructuration économique de tous les secteurs de l'économie de la Chine occidentale et la réalisation d'investissements dans ces derniers.[2]

Le système éducatif chinois : un système en réforme

Depuis l'introduction de la loi sur l'obligation scolaire en 1986, l'enseignement de base a figuré en tête de liste des priorités du gouvernement chinois. Cette loi, conjuguée aux *Directives relatives à la réforme et au développement de l'éducation en Chine*, instaurées en 1993 par la Commission d'État sur l'éducation, ainsi qu'au *Neuvième plan quinquennal pour le développement économique et social* (1996-2000) mis en place par la Chine, rendirent nécessaire l'universalisation d'un enseignement obligatoire pendant neuf ans (du niveau 1 à 9), le but ultime étant de parvenir à éradiquer l'analphabétisme des jeunes de moins de 15 ans. Toutefois, le succès de cette initiative de grande ampleur varie en fonction des régions et de l'urbanisation. En règle générale, le niveau moyen d'éducation est toujours de 5,6 années d'éducation institutionnelle.[3]

Les intentions du gouvernement se sont avérées particulièrement difficiles à appliquer dans les zones rurales et sous-développées, surtout en Chine occidentale, ainsi que dans les zones présentant une forte concentration de minorités. Voici certains des problèmes récurrents auxquels ces zones sont confrontées :

- des ressources financières limitées pour financer l'infrastructure matérielle, les salaires des enseignants et les fournitures d'école;
- une qualité d'instruction basse, dû au manque de formation des enseignants et à l'incapacité d'attirer des enseignants qualifiés dans des zones sous-développées;
- des outils pédagogiques surannés, tels que les programmes d'enseignement et les livres de cours;
- des taux d'abandon excessivement élevés au niveau primaire, surtout parmi les filles.

[2] Le premier ministre Zhu Rongji et la Commission de planification de l'élaboration des déclarations (Statement Development Planning Commission – SDPC) ont officiellement lancé la Stratégie occidentale de développement en janvier 2000. Des projets individuels ont fait l'objet de débats lors du Congrès national du peuple en mars 2000. Si l'on en croit les spéculations des analystes, le plan détaillé de la stratégie devrait être communiqué dans le prochain plan quinquennal (2001-2005) du gouvernement central.

[3] Banque mondiale, 1999.

Le système éducatif chinois est composé de la maternelle, de l'école primaire, de l'école secondaire de premier et de deuxième cycle et d'établissements d'enseignement supérieur.

Maternelle

Les enfants entre 3 et 6 ans vont souvent à la maternelle. Étant donné que l'on ne considère pas la maternelle comme faisant partie de l'obligation scolaire, les restrictions sur les écoles en participation mixte ne s'appliquent pas. Jusqu'à ce jour, on ne compte que quelques cas de participation étrangère dans ce domaine, principalement à cause de la rentabilité limitée.

Enseignement primaire

L'enseignement primaire débute à l'âge de 6 ou 7 ans et se poursuit pendant 6 ans. L'enseignement primaire est administré par le gouvernement local. Toutefois, on encourage de plus en plus les entreprises locales, des usines par exemple, à apporter leur soutien, tant d'un point de vue financier qu'au niveau de la gestion. Au cours des premières années d'enseignement, les élèves étudient le chinois, les mathématiques, la musique et pratiquent l'éducation physique, puis, au cours des années suivantes, ils étudient la nature et la société, le dessin et suivent des cours d'anglais, langue seconde (CALS).

Enseignement secondaire

Les études secondaires débutent à l'âge de 12 ans et se poursuivent également pendant 6 ans. L'école secondaire de premier cycle (correspondant aux niveaux 7 jusqu'à 9) est obligatoire (le dernier tiers de l'obligation scolaire de 9 ans), contrairement à l'école secondaire de deuxième cycle (correspondant aux niveaux 10 à 12).

L'école secondaire de premier cycle couvre toute une gamme de matières, notamment le chinois, les langues étrangères (l'anglais étant la langue dominante, le français n'étant pas très courant), l'histoire, les sciences politiques, la physique et le développement moral.[4] On remarque qu'un nombre croissant d'écoles secondaires de premier cycle de formation professionnelle s'établit dans des zones rurales sous-développées sur le plan économique.

[4] Les élèves chinois étudient beaucoup Norman Bethune, un médecin canadien qui a voyagé en Chine dans les années 1940 pour aider les communistes à prendre leur envol pour la libération. En Chine, le nom du Dr Bethune est souvent synonyme de la générosité du peuple canadien.

Sur les 14,5 millions d'élèves qui sortent tous les ans diplômés d'une école secondaire de premier cycle, on observe que 3,5 millions d'entre eux poursuivent leurs études dans des écoles secondaires d'enseignement général de deuxième cycle et 4,2 millions vont dans des écoles secondaires de deuxième cycle de formation professionnelle. Le reste des élèves, dont le nombre s'élève à près de 7 millions, soit environ 45 % de la population scolaire, entre dans la vie active. Ce fait seul reflète un des principaux défis que doit relever le système éducatif : comment empêcher les élèves d'abandonner leurs études à l'âge de 15 ans.

Les écoles d'enseignement général se spécialisent dans les lettres et sciences humaines et dans les sciences; elles s'adressent à des élèves désireux de passer l'examen national d'entrée au collège (National College Entrance Examination – NCEE), le préalable à toute admission dans des établissements d'enseignement supérieur. Du fait de la concurrence acharnée dont font l'objet les places dans les universités prestigieuses, le choix de l'école secondaire de deuxième cycle est souvent très important.

Les écoles secondaires de deuxième cycle de formation professionnelle offrent une formation en habiletés pratiques, préparant les élèves à entrer dans la vie active, ou une formation professionnelle complémentaire au niveau postsecondaire.

Écoles de formation professionnelle[5]

Les écoles de formation professionnelle mettent l'accent sur les habiletés pratiques, afin de préparer les élèves à des emplois techniques de bas ou de moyen niveau. Certaines s'attachent à fournir une expérience professionnelle (des écoles agricoles dans des zones rurales), alors que d'autres dispensent une formation technique dans un domaine bien spécialisé.

Les écoles dites « spécialisées » sont administrées par le ministère du gouvernement central responsable de la spécialisation technique enseignée. Le programme d'enseignement comprend des études en théorie politique, en connaissances générales et en technologie, combinées à une spécialisation technique ou professionnelle. Parmi les programmes offerts, figurent l'enseignement primaire, l'ingénierie, l'agriculture, la finance, la médecine et les sports.

Le nombre d'écoles professionnelles en Chine ne cesse d'augmenter en réaction à la demande d'une main d'œuvre compétente sur le plan technique. En 1998, on dénombrait environ 17 000 écoles de deuxième cycle de formation professionnelle comptant en tout 11,5 millions d'inscrits (environ 55 % de l'effectif total au niveau de l'enseignement secondaire de deuxième cycle). Dans les années à venir, les

[5] L'emploi des termes « professionnels » et « techniques » est souvent interchangeable.

administrations scolaires régionales déploieront encore plus d'efforts pour recruter des élèves qui suivront une formation professionnelle, afin de fournir des débouchés à ceux qui ont échoué à leur examen d'entrée au collège.

Établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur sont constitués des universités et des collèges offrant une formation professionnelle. Pour pouvoir soumettre une demande d'inscription auprès d'un établissement de ce type, les élèves doivent réussir l'examen national d'entrée au collège, qui est administré par le ministère de l'Éducation en juillet. Les élèves doivent choisir l'une des catégories suivantes : lettres et sciences humaines ou science et ingénierie.

Pendant un certain temps, les élèves ont pu choisir les établissements auprès desquels ils souhaitaient s'inscrire. De récentes réformes permettent désormais aux élèves de choisir les établissements *après* avoir reçu leurs résultats de l'examen national d'entrée au collège, ce qui leur permet de mieux cibler les universités dans lesquelles ils ont des chances réelles d'être acceptés. Toutefois, cet état des choses a provoqué quelques irrégularités temporaires.[6]

On note trois types d'établissements d'enseignement supérieur en Chine : les universités d'enseignement général (7 %), les universités de formation des enseignants (23 %) et les établissements spécialisés (61 %).

En 1998, la Chine comptait près de 2 000 établissements d'enseignement supérieur, desquels environ 1 020 s'adressaient aux élèves réguliers et le reste, à des élèves adultes. L'enseignement supérieur de premier cycle offre des programmes s'étalant sur quatre ou cinq ans, ainsi que des programmes spéciaux qui ne durent que deux ans. La plupart des établissements offrent également des programmes de troisième cycle.

D'après des sources chinoises, la Chine compte près de 5,9 millions d'étudiants de premier cycle. D'ici l'an 2000, les collèges et les universités sur tout le territoire chinois admettront trois millions d'étudiants par année. Bien que ces chiffres semblent considérables dans l'absolu, ils ne reflètent qu'un cinquième des élèves diplômés d'une école secondaire.[7] À l'heure actuelle, la demande d'enseignement supérieur excède largement l'offre; la concurrence parmi les élèves pour décrocher des places limitées dans les établissements d'enseignement supérieur est féroce.

---

[6] Pour l'année scolaire 2000-2001, Beijing University (une des universités les plus prestigieuses en Chine) était en sous-effectifs étant donné que trop d'élèves ont choisi de ne pas présenter de demande d'inscription, croyant que leurs notes de l'examen national d'entrée au collège étaient trop basses.

[7] Dans les pays du G-7, le taux varie entre 45 % et 65 %.

Le gouvernement central a introduit plusieurs réformes visant à rendre l'enseignement supérieur plus accessible et de le mettre à la portée d'un plus grand nombre d'élèves. Voici deux des plus importantes de ces réformes.

- La « marchéisation » de l'enseignement, qui a soumis l'enseignement aux forces du marché. La marchéisation de l'enseignement supérieur en Chine soulage également tous les échelons du gouvernement de charges financières lourdes à supporter.

- La décentralisation du financement et de l'administration. Avant 1978, 96 % du coût de l'enseignement supérieur était payé par l'État. Le pourcentage actuel est bien plus bas. En conséquence de quoi, les établissements d'enseignement supérieur ont été forcés de générer un revenu des frais de scolarité, des partenariats avec le milieu industriel et de la commercialisation de la recherche scientifique.

Programmes de maîtrise en administration des affaires

À l'heure actuelle, 56 universités chinoises proposent des programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA). Malgré la demande considérable dont ces programmes font l'objet, la qualité de l'enseignement demeure en-deçà des normes occidentales. Les cours ont tendance a faire appel à des méthodes pédagogiques traditionnelles, passives; le personnel enseignant, quant à lui, manque d'expérience dans le domaine des affaires et n'a pas été assez confronté aux réalités internationales. Des compétences telles que l'analyse critique, la réflexion stratégique, l'appréciation commerciale et la promotion du travail d'équipe manquent toujours à l'appel dans le programme d'enseignement chinois.

La China Europe International Business School (une école de commerce en participation mixte entre la Shanghai Jiaotong University et la Fondation européenne pour le management, qui bénéficie du financement du gouvernement de Shanghai et de l'Union européenne) est l'école de maîtrise en administration des affaires la plus prestigieuse de Chine. L'école offre des programmes de maîtrise en administration des affaires, de maîtrise en administration des affaires pour gens d'affaires et d'éducation des cadres, et propose un programme d'échange avec quinze écoles de commerce partout dans le monde, notamment avec l'Université de la Colombie-Britannique au Canada et la School of Business de Richard Ivey à l'Université Western, en Ontario. En l'an 2000, quatre étudiants chinois ont reçu des bourses pour aller étudier dans ces établissements canadiens (vous pouvez visiter le site http://www.ceibs.edu/index.html pour plus de renseignements).

Plusieurs établissements canadiens ont créé des programmes de maîtrise en administration des affaires en participation mixte avec des universités chinoises et font état de résultats satisfaisants.

Formation des enseignants

Une composante majeure de la stratégie d'éducation du gouvernement chinois réside dans l'amélioration de la qualité de ses enseignants, à tous les niveaux du système. En 1995, dans le cadre d'un effort de normalisation des qualifications, le ministère de l'Éducation a adopté un système de certification des enseignants à l'échelle nationale. En 1997, d'après des statistiques chinoises, 93 % des enseignants d'écoles primaires, 85 % des enseignants d'écoles secondaires de premier cycle et 60 % des enseignants d'écoles secondaires de deuxième cycle avaient obtenu les qualifications nécessaires pour enseigner à leurs niveaux respectifs et avaient été certifiés. Il reste toutefois à relever des défis. La répartition d'enseignants qualifiés d'écoles primaires et secondaires est inégale. Il est difficile de persuader des enseignants ayant une solide formation de travailler et de rester dans des zones rurales et sous-développées, en raison des mauvaises conditions de travail et de la faible rémunération. En outre, en dépit des progrès réalisés, bien des Chinois ne sont pas satisfaits des méthodologies d'enseignement traditionnelles et demandent qu'une approche plus occidentale soit mise en place. Bien que répondant aux exigences juridiques d'un point de vue technique, les habiletés pratiques et les techniques d'un grand nombre d'enseignants ont besoin d'être améliorées et modernisées.

Enseignement privé

L'enseignement privé, entendu comme ne dépendant d'aucun financement du gouvernement ou de commanditaires, n'est pas répandu en Chine. On remarque un nombre croissant d'écoles collectives « soutenues par la communauté » qui reçoivent peu de financement de la part du gouvernement, sinon aucun, et qui ont été créées par une communauté locale pour répondre à un besoin précis. Les élèves qui ne possèdent pas de permis de résidence pour la ville dans laquelle ils résident n'ont souvent pas d'autre choix que de suivre des cours dans des écoles « privées », ou encore appelées « mobiles », pour recevoir une formation scolaire.

Les écoles de formation professionnelle financées par des sources privées, qui s'adressent principalement à des élèves qui ont échoués à leurs examens nationaux d'entrée au collège, deviennent de plus en plus prisées. Par ailleurs, les écoles de formation de CALS sont courantes. Pour finir, on remarque également un nombre croissant d'écoles sino-étrangères en participation mixte, bien que la plupart ne soient pas strictement «privées» étant donné qu'elles ont formé une sorte de partenariat avec des institutions gérées par l'État.

Formation d'entreprise et de groupe

L'absorption appréciable d'entreprises étrangères par la Chine et les réformes qui ont touché les entreprises étatiques au début des années 1990 ont créé une demande soudaine d'ouvriers qualifiés et de professionnels. Une des tâches les plus urgentes

pour les services des ressources humaines est de dispenser de la formation technique et professionnelle particulière à leurs employés pour leur permettre de répondre aux exigences fondamentales de leurs nouveaux environnements de travail et leur permettre de comprendre la nouvelle culture d'entreprise.

Certaines entreprises ont créé leurs propres services de formation internes qui dispensent de la formation technique ainsi que des programmes complets d'orientation et de perfectionnement en gestion destinés à adapter l'environnement de travail de l'entreprise chinoise à la culture d'entreprise occidentale. Toutefois, la plupart des entreprises font appel à des formateurs externes pour au moins une partie de leurs programmes de formation. Le marché de la formation externe est toujours en plein essor, du fait que quelques entreprises étrangères réduisent les coûts en comprimant leurs programmes de formation internes et en ayant recours à des sous-traitants pour satisfaire leurs besoins de formation.

Formation continue et formation des adultes

Du fait de la restructuration importante du secteur des entreprises étatiques et de la persistance de l'exode rural, un grand nombre de travailleurs et d'agriculteurs ont besoin d'une formation axée sur le réemploi ainsi que d'une formation technique. La moitié des 140 millions d'ouvriers urbains que compte la Chine sont considérés comme des techniciens, mais seulement 3,5 % d'entre eux sont classés dans la catégorie des ouvriers hautement qualifiés, alors que les deux tiers sont des manoeuvres peu qualifiées.

En plus des universités ordinaires offrant de la formation continue, la Chine possède également des universités de radio et de télévision spécialisées dans ces domaines. Ces universités offrent une fourchette très étendue de programmes qui peuvent être aussi bien des classes élémentaires d'alphabétisation que des cours d'accréditation professionnelle, le choix entre les deux étant pratiquement illimité.

Éducation internationale

Traditionnellement, l'éducation internationale a été utilisée comme une méthode permettant de renforcer les ressources humaines de la Chine et de nouer de précieux liens sociaux et économiques avec d'autres pays. Les échanges internationaux dans le milieu de l'éducation se sont élargis au cours des 20 dernières années. La Chine a établi des relations d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation avec 154 pays et régions, ce qui a permis à 300 000 élèves chinois de partir étudier outre-mer et à plus de 90 000 élèves étrangers d'étudier en Chine.

La Chine est une source importante d'élèves pour les établissements d'enseignement canadiens. Le tableau qui suit présente le nombre approximatif de demandes

d'inscription de la part d'élèves qui ont été reçues et délivrées par Citoyenneté et Immigration Canada pendant la période s'étalant de 1997 à 2000 :

Tableau 1. Nombre de requérants chinois désireux d'étudier au Canada de 1997 à 2000

	1997	1998	1999	2000 [8]
Demandes reçues	2268	3361	9319	10000
Visas délivrés	689	1733	3804	4100

Écoles sino-étrangères en participation mixte

La loi chinoise exige qu'un prestataire de services éducatifs étranger forme un partenariat avec un établissement d'enseignement chinois afin d'offrir des services éducatifs en Chine.

Le modèle de participation mixte a plu aux Chinois pour les raisons qui suivent.

1. Les écoles en participation mixte permettent d'accéder rapidement à des programmes d'enseignement et à du matériel de cours modernes. Contrairement au perfectionnement interne, la partenariat avec un établissement étranger réduit grandement le temps consacré à l'élaboration de nouvelles formules de cours.

2. Les écoles en participation mixte font souvent appel à des enseignants étrangers qui forment les enseignants chinois à finalement pouvoir assumer les responsabilités afférentes à l'enseignement.

3. Étant donné que les partenaires des écoles en participation mixte assument fréquemment les responsabilités liées à la gestion et à l'administration de l'école en participation mixte, ces compétences se transmettent finalement à leur partenaire chinois.

4. Les écoles en participation mixte bénéficient en règle générale d'un meilleur financement, d'où une technologie et des équipements plus modernes.

L'opinion publique en Chine veut qu'un enseignement reçu dans une école en participation mixte soit de meilleure qualité que celui dispensé dans un établissement chinois équivalent. Bien sûr, il existe des exceptions (les cent meilleures universités de Chine sont tenues en haute estime), cependant, de façon générale, les écoles de

[8] Chiffres approximatifs à partir du 31 août 2000. CIC prévoit de recevoir entre 12 000 et 14 000 demandes en l'an 2000.

participation mixte semblent avoir la réputation, surtout auprès des entreprises étrangères, de produire des étudiants diplômés mieux qualifiés.

Introduction de la technologie dans l'éducation

Ces dernières années, l'utilisation de la technologie pour dispenser de l'enseignement a fait un grand bond en avant en Chine. La forme la plus courante de cette technologie en Chine reste la télévision et la radio. Le pays a une vaste expérience dans l'enseignement à distance au moyen d'émissions télévisées et d'émissions de radio.

Toutefois, d'autres formes de technologie ont récemment gagné en prééminence, plus particulièrement l'apprentissage individuel interactif par le biais de la technologie informatique multimédia; l'apprentissage coopératif par le biais de classes multimédia mises en réseau et l'apprentissage à distance sur Internet.

Le ministère de l'Éducation chinois a récemment déployé des efforts énergiques pour introduire la TI dans les classes des écoles primaires et secondaires. Son objectif consiste a rendre les cours de TI obligatoires d'ici septembre 2001 pour les niveaux 10 à 12 (école secondaire de deuxième cycle), d'ici septembre 2003 pour les niveaux 7 à 9 (école secondaire de premier cycle) ainsi que pour toutes les écoles primaires d'ici septembre 2005.

Du point de vue de l'usage qui est fait d'Internet, des 14 millions d'internautes que compte la Chine (un nombre qui grandit de façon exponentielle), quelque 1,6 million sont des élèves de niveau collégial – soit environ 35 % de la population scolaire collégiale du pays. Depuis le 1er mars 1999, la China Telecom a baissé le coût de location de la ligne téléphonique et de la navigation sur Internet. Ces coûts moins élevés rendront l'enseignement en ligne ainsi que d'autres formes d'enseignement à distance plus accessibles à un plus large éventail d'élèves.

Le principal défi que devra relever la Chine pour mettre en œuvre cette approche dynamique visant à introduire la technologie dans les salles de classes demeure le manque de fonds. Le besoin est peut être impérieux, néanmoins, sans des sources de financement adéquates, ce besoin ne se concrétisera pas forcément en occasions commerciales viables financièrement.

Enseignement à distance

L'enseignement à distance a joué un rôle-clé dans le système éducatif chinois depuis plusieurs années. Les types les plus communs d'enseignement à distance sont de loin les émissions télévisées et les émissions radiophoniques.

Les stations de télévision éducative sont devenues courantes dans toute la Chine; en effet, elles se sont révélées être un moyen rentable de toucher un nombre important

d'élèves dans les zones rurales et éloignées. La station de télévision éducative chinoise (la China Education TV Station – CETV) est probablement la station de télévision éducative la plus connue. À part la CETV, plus de 100 canaux de télévision éducative se partagent le pays au niveau national et régional. Plus de cent millions de personnes suivent présentement une formation ou complète l'enseignement qu'elles ont reçu au moyen de canaux de télévision spécialisés. Les téléspectateurs sont aussi bien des parents apprenant les soins prénatals que des fermiers acquérant de nouvelles compétences en matière d'exploitation agricole, en passant par des enseignants d'écoles primaires et secondaires cherchant à perfectionner leur formation professionnelle et à décrocher des diplômes officiels.

De plus, la Chine compte de nombreuses universités de télédiffusion et de radiodiffusion dont l'effectif s'élève à un million d'étudiants et qui totalisent 13 000 classes. Jusqu'à ce jour, 2,2 millions d'étudiants ont été diplômés de programmes d'enseignement supérieur de cycle court dispensés par les universités de radiotélévision.

La portée et l'accessibilité de la programmation éducative télévisée de la Chine ont considérablement amélioré l'environnement d'enseignement et d'apprentissage des zones éloignées et sous-développées de la Chine. On remarque également une nette réduction des inégalités par rapport à l'accès à l'enseignement parmi les enfants de diverses régions et de divers statuts sociaux.

La technique de radiodiffusion pour les programmes éducatifs ne cesse d'évoluer, passant de la transmission terrestre à la transmission par satellite. À l'heure actuelle, trois satellites transmettent des programmes éducatifs qui sont reçus par plus de 10 000 stations terrestres.

Fournisseurs de programmes éducatifs à distance

La station de télévision éducative chinoise

La station de télévision éducative chinoise (CETV) est reçue par 75 % des stations sur tout le territoire chinois. Le programme d'enseignement à distance de la CETV, lancé en 1998, est principalement formé de programmes d'apprentissage en anglais visant les élèves des écoles primaires et secondaires, ainsi que les élèves suivant des programmes de perfectionnement des compétences professionnelles en milieu rural.

L'école centrale radiophonique et télévisuelle d'agriculture

Les programmes d'apprentissage de l'École centrale radiophonique et télévisuelle d'agriculture (Central Agricultural Radio and Television School – CARTS), dispensés par la radio du peuple central, la télévision centrale et la télévision éducative chinoise représentent en tout 23,5 heures d'enseignement diffusé sur les ondes par semaine.

L'école a élaboré un système national complet sur cinq niveaux comprenant une école centrale, 38 écoles provinciales, 327 écoles préfectorales, 2 390 écoles de comtés et 23 000 classes d'enseignement communales.

Dès 1998, la CARTS comptait presque 3,2 millions d'éléves, parmi lesquels 1,3 million sont sortis diplômés d'une école secondaire spécialisée et 1,9 million étaient des stagiaires désirant obtenir le certificat vert, et organisait une formation technique pour 25 millions de personnes au total.

La CARTS est actuellement en train d'élaborer un système d'enseignement sur CD-ROM et un système de prestation de réseaux TI.

L'école secondaire télévisuelle spécialisée du ministère des Transports

L'école secondaire télévisuelle spécialisée du ministère des Transports, fondée en 1985, compte 30 000 élèves inscrits dans 64 écoles provinciales et 310 stations de travail dans 30 provinces, régions autonomes et municipalités. Ces dix dernières années, l'école à formé plus de 30 000 techniciens, dont beaucoup s'avèrent indispensables à leur économie locale. Un système moderne de gestion informatisé et un centre d'enseignement disposant d'installations perfectionnées de filmage, de montage et de production sont disponibles au siège de l'école. Des programmes pilotes pour un enseignement en ligne ont été mis en route dans certaines des écoles provinciales.

L'école chinoise de cours de comptabilité par correspondance

L'école chinoise de cours de comptabilité par correspondance (Chinese Accounting Correspondence School – CACS), fondée en 1986, a établi des écoles provinciales dans 25 provinces, régions autonomes et municipalités, trois villes faisant l'objet d'un plan distinct et six capitales provinciales. Elle a également mis en place des unités constituantes dans 311 villes et des stations de correspondance dans 2 081 comtés. Dès 1998, la CACS a enregistré un total de 820 000 élèves, sur lesquels 640 000 ont été diplômés d'une école secondaire spécialisée. Ces dernières années, la CACS a fait la promotion de l'utilisation de la technologie éducative moderne et de la TI multimédia en élaborant une série de didacticiels. À l'heure actuelle, la CACS pilote de manière active la prestation d'enseignement en ligne.

Didacticiels

Le marché du didacticiel en Chine en est toujours à ses balbutiements. Les établissements d'enseignement chinois utilisent principalement du matériel et des logiciels désuets, dont une grande partie n'est pas adaptée à l'instruction en salle de classe. Le ministère de l'Éducation tente d'élaborer du matériel didactique informatique

moderne à l'usage des salles de classes, cependant, le manque de ressources et d'expertise technique continuent d'entraver ses efforts.

Les formes les plus communes de didacticiels pour les particuliers sont les logiciels de formation en CALS et les logiciels de préparation aux examens. Du fait de la concurrence intense dont font l'objet les places limitées dans les universités, les parents se tournent vers des didacticiels pour offrir à leurs enfants un avantage compétitif à tous les niveaux. Bon nombre de ces logiciels pourraient tirer parti d'interfaces utilisateurs graphiques améliorées.

De surcroît, un grand nombre de sites Web éducatifs offrent du matériel didactique complémentaire aux programmes d'enseignement des écoles intermédiaires. Un site de ce type intègre du matériel pédagogique avec des nouvelles sur la culture populaire, utilisant les stars du pop pour attirer un public principalement adolescent. La plupart des sites Web pâtissent d'interfaces utilisateurs graphiques rudimentaires.

Malheureusement, la contrefaçon rampante en Chine a fait obstacle au développement de ce marché, les sociétés rechignant à investir dans l'élaboration de produits. D'aucuns estiment que le taux de piratage atteint 96 % des logiciels en général, générant une perte annuelle de 14,7 milliards de dollars. Selon certaines sources bien informées de l'industrie, les réalisateurs de logiciels ne disposent que d'un délai de trois mois pour recouvrer les frais de lancement d'un produit didacticiel avant que les pirates de logiciels ne prennent le relais. Les pirates mettent environ trois mois pour juger si le produit remporte assez de succès pour garantir sa reproduction.

Au vu de cette situation, les entreprises utilisent toute une gamme de techniques commerciales innovatrices pour générer des revenus rapides, comme regrouper plusieurs produits similaires et les vendre en prime, réaliser des activités éclairs commerciales dans toute la ville, garantir la réussite aux examens d'entrée au collège avec des offres de remboursement et vendre directement à des établissements spécialisés où la distribution est plus facile à contrôler.

Enseignement en ligne

Le gouvernement chinois envisage de mettre en œuvre des mesures visant à renforcer la gestion des sites Web éducatifs et des écoles en ligne du pays et à réglementer les activités d'enseignement en ligne. La Chine compte désormais plus de cent sites Web éducatifs et écoles en ligne.

Trente universités de Chine ont récemment reçu la permission du ministère de l'Éducation d'introduire des classes en ligne. Le ministère de l'Éducation engagera 7 millions de dollars pour former des enseignants en ligne et appuyer la création de matériels didactiques en ligne de niveau collégial. Le Ministère offrira également des classes de formation à Internet pour les instructeurs des collèges.

Six universités soumettent actuellement à des essais des programmes éducatifs en ligne, y compris la Qinghua University, la Beijing Post and Telecommunications University, la Zhejiang University et la China Central Broadcasting and Television University.

Le réseau informatique chinois d'enseignement et de recherche

Le réseau informatique chinois d'enseignement et de recherche (China Education and Research Computer Network – CERNET), le réseau universitaire du ministère de l'Éducation, est un site Internet (http://www.edu.cn) accessible à plus de 700 universités et instituts de recherche dans 70 villes et est utilisé par quelque 3 millions de personnes un peu partout en Chine.

La construction du CERNET a été un élément moteur pour l'élaboration d'une infrastructure de l'information et de la recherche en Chine, créant des réseaux régionaux sur Internet.

Facteurs déterminants pour la croissance à venir

Les facteurs déterminants pour la croissance du secteur éducatif en Chine sont les suivants.

- La croissance économique rapide des deux dernières décennies a généré une immense demande de professionnels qualifiés, surtout dans une économie basée sur la connaissance en plein essor.

- L'accent mit par le gouvernement sur l'éducation a engendré une augmentation du financement de l'éducation ainsi que la déréglementation et la commercialisation de programmes éducatifs.

- La politique de l'enfant unique s'est traduite par une augmentation des ressources que les parents et les grands-parents peuvent investir dans l'éducation de leur unique enfant.

- Les transformations qu'a connue l'économie chinoise ont porté un coup au « bol de riz en fer »[9]. Étant donné que les entreprises étatiques sont obligées de se mesurer à d'autres concurrents dans l'économie de marché, certaines mettent la clé sous la porte, d'autres rationalisent leurs activités et beaucoup mettent à pied leurs travailleurs, ce qui a radicalement changé le profil du système de sécurité social en Chine. Le temps où l'emploi, le logement, une

[9] « Le bol de riz en fer » fait référence au filet de sécurité sociale qui était fourni à tous les Chinois par leurs unités de travail. Ce filet garantissait l'emploi, le logement, les soins médicaux et la prestation de la sécurité de la vieillesse.

couverture maladie minimum, les retraites, etc., étaient garantis est maintenant révolu pour beaucoup de Chinois. En conséquence de quoi, les parents sont de plus en plus inquiets pour leur avenir et comptent sur leur enfant unique pour leur apporter la sécurité financière. La clé de cette sécurité financière est une éducation solide. Les parents et souvent même des membres plus éloignés de la famille n'hésitent pas à dépenser les fonds nécessaires pour veiller à ce que leur enfant reçoive une bonne éducation. L'avenir des parents en dépend, quasiment littéralement.

- La croissance rapide de la technologie modifie la façon dont l'enseignement est dispensé et modifie également le contenu de ce qui est enseigné.

- L'accent mis par le gouvernement sur le développement des régions occidentales de la Chine a créé des débouchés pour une coopération étrangère dans les endroits les plus reculés et les plus sous-développés de la Chine.

- Du fait de la politique de l'enfant unique, les écoles primaires de certaines régions peuvent se trouver en sous-effectifs. Les conséquences à long terme de cette situation méritent d'être étudiées avec beaucoup d'attention et de manière plus approfondie.

Débouchés

Services éducatifs

Le système éducatif chinois ne produit pas assez d'ouvriers qualifiés, que ce soit d'un point de vue quantitatif ou qualitatif, pour la nouvelle économie. Le système souffre d'un manque de financement, qui se traduit par l'utilisation continue de technologies et de méthodologies périmées.

En dépit des réformes mises en œuvre ces vingt dernières années, la demande d'enseignement supérieur l'emporte de beaucoup sur l'offre intérieure. Le besoin d'une plus grande capacité à ce niveau est considérable : les universités publiques de la Chine ne peuvent accueillir que 10 % des élèves diplômés des écoles secondaires.

Reflétant cette demande, certains commentateurs ont calculé que le monde des affaires chinois avait besoin de recruter environ 300 000 diplômés de maîtrise en administration des affaires afin de se préparer à affronter la concurrence mondiale une fois que la Chine aura intégré l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Toute fois, les établissements chinois ne peuvent produire que 10 000 diplômés de maîtrise en administration des affaires par an. Ce manque d'étudiants diplômés est une aubaine pour les prestataires de services éducatifs canadiens.

De plus, les programmes d'enseignement axés sur le marché sont tenus de produire des finissants possédant des compétences en gestion des affaires, en commerce, en mercatique, en finance et faisant preuve d'esprit critique. Les établissements chinois recherchent des partenaires étrangers pour leur apporter des programmes et des méthodologies d'enseignement actualisés nécessaires pour préparer les étudiants à l'environnement concurrentiel de l'économie de marché.

Compte tenu des besoins énormes de la Chine en matière d'enseignement, des débouchés nouveaux apparaissent pour des services ponctuels d'éducation et de formation en Chine continentale. On compte six grandes catégories de débouchés : les écoles sino-étrangères en participation mixte en Chine; la formation d'entreprise et de groupe; les cours d'ALS; l'enseignement à distance, Internet et TI; les liens entre les universités, et la formation des enseignants.

Écoles sino-étrangères en participation mixte en Chine

Les écoles sino-étrangères en participation mixte se sont multipliées ces dernières années en Chine. Un certain nombre d'établissements canadiens, surtout au niveau collégial, ont réussi à établir des écoles en Chine en partenariat avec des écoles chinoises locales. Généralement, ces écoles enseignent l'ALS pour assurer une maîtrise adéquate de la langue, utilisent un programme d'enseignement canadien adapté au marché chinois, axent leur enseignement sur la formation professionnelle, font appel à des enseignants étrangers (du moins au début) et offrent un diplôme ou un certificat canadien.

Ces écoles remportent un franc succès pour les raisons qui suivent.

- Pour les élèves chinois, le coût d'un enseignement de type canadien est plus abordable et accessible. Pour les prestataires de services éducatifs canadiens, la masse d'élèves potentiels est plus importante.

- Les diplômes et les certificats canadiens attirent les élèves chinois car ils confèrent un statut, sont reconnus sur l'ensemble de la planète et offrent des perspectives d'emploi plus vastes.

- Les écoles fournissent un bassin d'élèves potentiels à recruter pour les entreprises canadiennes.

- Ces écoles se focalisent sur les habiletés professionnelles qui font l'objet d'une demande très élevée en Chine, telles que l'informatique, les télécommunications, l'administration des affaires, l'anglais des affaires, la comptabilité, la mercatique, le tourisme et l'accueil.

- La grande majorité des écoles en participation mixte fournissent de la formation, sous une forme ou une autre, aux enseignants locaux chinois, ce qui a pour conséquence d'augmenter le bassin d'enseignants locaux qualifiés, de permettre de réduire (à long terme) les coûts de l'enseignement et d'assurer une réserve adéquate de membres du corps professoral pour répondre aux demandes d'une population scolaire en plein essor.

Les modèles d'écoles en participation mixte varient grandement. Toutefois, quelques caractéristiques générales se dégagent.

- L'affiliation à une université étrangère : les étudiants étudient en Chine pendant deux ans, puis continuent leurs études pendant deux autres années dans une université affiliée du Canada ou d'un autre pays (p. ex. en Asie, au Royaume-Uni, aux États-Unis). Bon nombre de programmes offrent également la possibilité aux étudiants de terminer leurs études en Chine s'ils ne peuvent partir étudier outre-mer.

- L'éducation modulaire : le programme est fractionné en modules permettant aux étudiants de choisir de terminer leur programme d'études, de recevoir un diplôme et d'entrer dans la vie active (après deux années, par exemple) ou de poursuivre leurs études afin d'obtenir un diplôme plus spécialisé.

- Les partenariats avec les universités chinoises : les écoles en participation mixte offrent des programmes chinois d'enseignement universitaire mis à jour, dispensés, soit par des professeurs canadiens, soit par des professeurs formés par des Canadiens.

- Compte tenu de l'évolution rapide de l'éducation chinoise, certaines écoles travaillent déjà à des projets visant à exploiter et à ouvrir des écoles étrangères détenues en propriété exclusive dans un futur proche. La réputation et l'engagement à long terme des écoles en Chine apparaissent comme des facteurs-clés au regard des nouvelles réalités qui voient le jour.

L'ouverture et l'exploitation d'une école en participation mixte en Chine impliquent de relever certains défis :

- trouver un partenaire local adapté;

- faire face au manque de transparence des lois, règlements et procédures d'approbation locaux;

- réussir l'intégration des programmes canadiens et chinois;

- obtenir la reconnaissance, par les organes gouvernementaux chinois, des diplômes et certificats délivrés par les écoles en participation mixte;

- pourvoir les postes d'enseignants en enseignants canadiens qualifiés;

- la répartition des revenus excédentaires, étant donné que la convertibilité du *renminbi* en devise forte peut se révéler problématique pour des établissements d'enseignement à but non lucratif.

Formation d'entreprise et de groupe

La demande de programmes de formation à court terme ciblés sur des petits groupes présentant des besoins spécifiques connaît un essor régulier en Chine. La formation peut être dispensée en Chine ou au Canada. Les programmes peuvent être de nature générique ou très précisément adaptés aux besoins du client.

Les établissements d'enseignement canadiens qui ont offert des programmes de formation de groupe à des ministères chinois (c.-à-d. au Bureau chinois national des vérificateurs de comptes, au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération économique) ont eu du succès, alors que d'autres ont ciblé les sociétés en participation étrangères.

Il existe des méthodes proactives et judicieuses de commercialisation de ces services. Certaines organisations, telles que le Centre canadien de l'enseignement, tentent activement de détecter des organisations chinoises spécifiques présentant des besoins de formation, puis relayent cette information à leurs membres au Canada, qui ont alors la possibilité de soumettre un projet de formation.

Les organisations canadiennes peuvent également faire de la publicité dans l'Annuaire des services de formation en Chine, l'unique compilation de prestataires de services de formation exerçant leurs activités en Chine (http://www.uichina.com). L'annuaire est mis à jour chaque année.

Anglais, langue seconde

L'anglais est de loin la langue seconde la plus prisée en Chine. On s'attend à ce que la demande poursuivre son ascension dans les années à venir du fait que les parents d'élèves chinois considèrent l'anglais comme un passeport pour la prospérité.[10] Étant

[10] Selon un dicton populaire chinois, pour réussir au XXI[e] siècle, les jeunes doivent posséder trois sortes de compétences : l'anglais, l'informatique et le permis de conduire.

donné que les élèves sont tenus de passer l'examen du TOEFL[11] (ou un examen équivalent) pour être acceptés dans la majorité des universités étrangères, le marché pour la préparation des élèves à cet examen est considérable. En outre, l'anglais des affaires est un pilier des écoles en participation mixte offrant des cours spécialisés dans les affaires et, dans bien des cas, son apprentissage est un prérequis aux cours spécialisés dans le monde des affaires plus approfondis qui sont enseignés plus tard dans le programme.

Toutefois, la concurrence est très rude, tant de la part d'entités chinoises qu'étrangères. Des débouchés existent pourtant dans tout le pays, surtout pour des programmes locaux. Les frais engendrés par des études au Canada et le faible taux d'acceptation des visas d'étudiants pour les élèves en ASL rendent ces programmes particulièrement attirants.

Enseignement à distance, Internet et multimédia

La stratégie du gouvernement chinois consistant à rendre l'éducation plus accessible aux élèves de régions éloignées et sous-développées au moyen de la radio, de la télévision et d'Internet est source de débouchés pour des entreprises canadiennes. Un certain nombre d'entreprises chinoises, quelques-unes avec l'aide de partenaires canadiens dans le cadre d'écoles en participation mixte, ont lancé, ou sont sur le point de le lancer, des sites Web éducatifs. Le principal obstacle auquel elles se heurtent réside dans le manque de contenu bien conçu, interactif et substantiel. Les sites ne sont bien souvent que des coquilles vides, offrant plus de promesses que de contenu concret.

Des institutions canadiennes ont une occasion réelle de tirer profit de la demande de contenu créatif, interactif et convivial, adapté au marché chinois. Du fait des délits de contrefaçon qui sévissent dans le pays, les stratégies commerciales doivent être soigneusement conçues de manière à attirer un maximum de ventes dans un court délai (avant que la confidentialité ne devienne un problème).

Actuellement, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est en pourparlers avec le ministère de l'Éducation chinois concernant un nouveau projet d'enseignement de base qui ferait appel à la technique de l'enseignement à distance. Ce projet devrait normalement faire l'objet d'un appel d'offres ouvert à la fin 2000.

[11] Test of English as a Foreign Language (TOEFL). D'autres examens équivalents incluent l'International English Language Test (IELTS) ou les examens du Michigan (MELAB).

Liens entre universités

L'ACDI, par l'entremise de ses programmes, est le premier contact permettant de créer des liens entre des établissements d'enseignement canadiens et chinois.

Le Programme de partenariats universitaires en coopération et développement (PUCD), financé par la Direction générale du partenariat canadien et administré par l'Association des universités et collèges au Canada (AUCC), ainsi que le Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC), financé par la même direction générale de l'ACDI mais administré par l'Association des collèges communautaires au Canada, devraient présenter un intérêt pour les universités et les collèges canadiens. Des concours sont organisés tous les ans pour les deux programmes. Plus de renseignements sur ces deux programmes peuvent être obtenus en communiquant avec les associations pré-citées (voir la partie sur les contacts).

Enseigner en Chine

Des programmes gouvernementaux chinois spécifiques associés à une demande générale du public ont augmenté les besoins en enseignants étrangers de la Chine. Les représentants de l'administration d'État pour les affaires relevant d'experts étrangers ont avisé qu'ils considéraient la possibilité d'employer un grand nombre d'enseignants du Canada, plus particulièrement, ceux possédant des qualifications et de l'expérience. La plus grande demande vise les enseignants spécialisés en CALS, en économie, en mercatique, en affaires, en sciences appliquées, en métallurgie et en protection de l'environnement.

La SAFEA a déjà établi un partenariat avec plusieurs organisations différentes d'outre-mer, dont une association d'enseignants retraités aux États-Unis. Toutefois, l'offre actuelle ne répond pas à la demande, ce qui incite la SAFEA à étendre ses activités de partenariat.

La SAFEA espère mettre ces enseignants en place dans des écoles secondaires de premier et de deuxième cycle, des collèges et des universités sur tout le territoire chinois. La rémunération offerte est définie en fonction du niveau d'expérience dans l'enseignement. Les salaires mensuels varient de 2000 RMB (environ 370 $) à 6 000 RMB (1 100 $). En plus de leur salaire, les enseignants se verraient offrir le gîte et le couvert, le transport à destination et en provenance de l'école, l'assurance médicale et les frais de déplacement à destination et en provenance de la Chine.

Les responsables de la SAFEA ont indiqué qu'ils aimeraient engager 1 000 enseignants ou plus du Canada par année (un pari pour le moins audacieux). Cette demande crée des débouchés pour des établissements d'enseignement canadiens cherchant à élaborer des programmes de formation pour enseignants ou des stages coopératifs pour élèves ou jeunes diplômés; pour des conseils scolaires

cherchant à élaborer des années sabbatiques à l'étranger; pour des jeunes enseignants recherchant une première expérience dans l'enseignement, ainsi que des enseignants en semi-retraite en quête d'aventure outre-mer.

Projets actuels et prévus

Enseignement à distance

Le ministère de l'Éducation chinois a réservé 63,1 millions de dollars pour un programme visant à promouvoir l'enseignement à distance dans la région occidentale. Le programme s'attachera à étendre le CERNET et à le rendre accessible à des écoles et àf des collèges, surtout pour des élèves des minorités ethniques. Les points spécifiques de ce programmes font l'objet de descriptions détaillées dans deux rapports gouvernementaux, le *Plan d'action pour le rajeunissement de l'éducation au XXIe siècle* et le *Programme moderne de l'enseignement à distance.*

Voici quelques-unes des initiatives présentées.

- Mettre sur pied de meilleures installations d'enseignement à distance, y compris des stations de télévision et de réception des données dans 2 000 écoles secondaires et professionnelles de comtés et dans 5 000 écoles techniques et culturelles communales d'agriculteurs.

- Connecter 500 écoles secondaires professionnelles principales au CERNET dans les deux à trois prochaines années. Il est également prévu d'introduire et d'utiliser activement les technologies de l'information multimédia et les technologies de réseaux dans les processus d'enseignement et d'apprentissage de 2 000 écoles professionnelles secondaires.

- Élaborer un didacticiel professionnel visant à créer 50 cours en ligne, en association avec la réforme des programmes éducatifs professionnels et le projet d'élaboration de matériel didactique, dans les deux à trois prochaines années.

- Établir un réseau de 50 centres de formation d'enseignants par un apprentissage à distance visant à améliorer la qualité des enseignants d'écoles professionnelles.

- Fournir à 80 % des écoles primaires, secondaires et à d'autres écoles des installations et des moyens leur permettant de recevoir directement des émissions éducatives diffusées, dans les deux à trois prochaines années. Approximativement cinq centres de ressources régionales doivent ouvrir leurs portes au niveau provincial.

- Créer 8 000 centres de ressources pour recevoir des programmes télévisés éducatifs et des informations provenant de données, pour permettre à des écoles professionnelles, primaires et secondaires d'avoir accès à Internet et pour fournir des conseils scolaires aux élèves issus de minorités.

- Établir 100 centres d'enseignement à distance dans des comtés de régions pauvres et des régions éloignées.

- Introduire des technologies et du matériel didactique étrangers visant à élaborer conjointement du matériel d'enseignement à distance.

- Recruter des experts étrangers pour fournir des orientations techniques visant à élaborer des logiciels d'enseignement à distance et des systèmes de gestion des réseaux. Le personnel technique et les gestionnaires chinois seront envoyés à l'étranger pour suivre de la formation complémentaire.

Enseignement en ligne

Le ministère de l'Éducation chinois a autorisé 31 universités à émettre des diplômes dans le cadre d'un programme pilote sur Internet. Les universités peuvent procéder elles-même au recrutement, élaborer des programmes et choisir leurs propres méthodes d'enseignement. Les diplômes et les grades de premier cycle obtenus par les étudiants seront l'équivalent de ceux délivrés par le ministère de l'Éducation.

Formation des enseignants

En février 2000, le ministère de l'Éducation chinois a lancé un projet visant à réformer la formation, les cours d'études et les méthodes d'enseignement dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le projet a pour mission de créer une série de cours, de manuels et de logiciels afin de former les enseignants et de veiller à ce que leur méthodes d'enseignement répondent aux exigences d'une économie en pleine évolution. L'objectif ultime du projet consiste à établir un système d'enseignement qui encourage l'esprit d'innovation des élèves de niveau collégial au cours des cinq prochaines années. Les fonds pour financer ce projet ont été obtenus grâce à des prêts consentis par la Banque mondiale.

Comme cela a été le cas pour d'autres initiatives du gouvernement en Chine, il est souvent difficile d'obtenir des informations précises sur la façon dont les organisations canadiennes peuvent tirer parti de ces débouchés. Compte tenu du fait qu'il existe souvent plusieurs organismes d'exécution en Chine, aucun mécanisme systématique n'est en place pour détecter des débouchés précis. La meilleure façon de se tenir au fait de ces débouchés consiste à veiller à ce que les agents de commerce des missions canadiennes en Chine sachent quels sont vos intérêts et connaissent vos domaines d'expertise.

CONCURRENCE

Compétences locales

Les points forts de la Chine en matière éducative se trouvent dans les domaines suivants :

- un noyau d'universités haut de gamme, regroupant un corps enseignant et des étudiants consciencieux et d'un niveau exceptionnel.

Malheureusement, les talents universitaires chinois demeurent concentrés dans ce noyau et la vaste majorité des établissements ne faisant pas partie de ce milieu élitiste arrivent avec peine à maintenir un niveau médiocre.

- une infrastructure solide d'enseignement à distance – les acteurs principaux sont China Education and Research Computer Network (CERNET), China Telecom, China Net, Golden Bridge Finance ainsi que Chinese Science and Technology Network.

En ce qui concerne les didacticiels, la plus grande partie de la concurrence locale est située dans les régions littorales développées : Guangzhou, Shanghai, Beijing, Changchun, Dalian, Hangzhou, Tianjin, Jinan, Wuhan et Shenyang.

Voici quelques-uns des principaux fabricants de logiciels ayant un rôle actif sur le marché chinois.

- La Clever Software Group Corporation (Clever) est le plus grand fabricant de didacticiels en Chine. Clever a lancé un projet éducatif en ligne en collaboration avec différents partenaires étrangers, dont une entreprise canadienne. Leur principal atout consiste à élaborer des produits fondés sur le CD-ROM.

- La MinMetals, une importante société publique bien financée, présentant une gamme de produits diversifiée, y compris un logiciel multimédia pour les classes allant de la maternelle jusqu'au niveau 12.

- La Tshingua Tang Fang, un fabricant d'instruments électroniques, logiciels, DVD et autres produits électroniques.

- La Tom.Com, une entreprise sur Internet dont le siège social est à Hong Kong, qui a fait part de son intention de devenir le plus grand portail éducatif du monde.

- La Legend, un des plus importants fabricants de matériel informatique en Chine, a récemment acquis plus de 50 % des parts de la New Oriental School of Beijing, la plus fructueuse école de CALS en Chine, et doit élaborer, avec sa collaboration, un produit en ligne.[12]

- La Great Wall, le second plus grand fabricant de matériel en Chine.

Étant donné que les entreprises de logiciels chinoises sont dans leur majorité de taille relativement restreinte, qu'elles souffrent d'une insuffisance de fonds, d'une mauvaise gestion et d'un manque de variété dans leur gamme de produits, on estime que beaucoup d'entre elles ne survivront pas à moyen terme.

Concurrence internationale

Didacticiels et multimédia

Les États-Unis figurent au rang de premier fournisseur étranger de la Chine en technologies éducatives telles que le multimédia et les logiciels. Des entreprises telles que la ESS Technology inc., la class.com, la University Access, la UNEXT et la learningUSA.com sont d'importants prestataires de services éducatifs en ligne et de technologies de l'éducation interactives. Parmi d'autres entreprises bien implantées sur le marché du commerce électronique en Chine, on peut citer IBM (qui réalise un investissement de 20 millions de dollars US pour aider à financer une plate-forme d'élaboration de logiciels à Xi'an), la CISCO Systems, la Lucent Technologies et la Hewlet Packard.

L'Australie, l'Allemagne, la France, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et le Japon sont d'autres pays actifs dans ce domaine.

Entreprises en participation

Les principaux concurrents internationaux du Canada dans ce domaine sont les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande ainsi que la France et l'Allemagne dans une moindre mesure.

Formation d'entreprise et de groupe

Dès 1999, 150 entreprises étrangères exerçaient leurs activités à Beijing et à Shanghai uniquement. Bon nombre d'autres entreprises travaillent à partir de Hong Kong, de

[12] New Oriental School emploie des enseignants étrangers et prépare les élèves à l'examen du TOEFL, qui est requis pour pouvoir étudier à l'étranger. L'école a formé plus de 50 000 personnes à Beijing ces dernières années; de plus, son nom jouit d'une grande réputation et l'école a fait la preuve de sa valeur, deux facteurs importants pour réussir en Chine.

Taïwan et des États-Unis. Parmi les cours les plus demandés qu'offrent ces entreprises, on peut citer les cours sur ISO 9000, des cours de leadership, de gestion ainsi que des cours élémentaires d'anglais. Elles offrent également de la formation dans des domaines variés tels que la comptabilité, les communications, la gestion du changement, la gestion interculturelle, la gestion de projet et la promotion du travail d'équipe.

Éducation internationale

En 1999, les principales destinations internationales des Chinois partant suivre des études à l'étranger étaient les suivantes (par ordre de visas délivrés) : les États-Unis (19 000), le Royaume-Uni (8 000), le Canada (3 800), l'Australie (n.d.), la Nouvelle-Zélande (2 000), le Japon, l'Allemagne et la France.

Position du Canada

Les systèmes d'éducation et les programmes de formation canadiens sont respectés et admirés sur le plan international. Grâce à une énergie nouvelle ainsi que l'innovation, notre secteur des technologies de l'information hautement développé est en passe de devenir un outil stratégique pour le soutien et la réalisation des projets d'éducation tant au Canada qu'à l'étranger. Dans ce contexte, l'attention accrue portée, en Chine et à Hong Kong, sur le renforcement de l'infrastructure et l'amélioration des services de formation offre d'excellentes possibilités pour le Canada.

Une étude réalisée récemment par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) indique que les sociétés et les institutions canadiennes ont pris pied solidement sur le marché de l'éducation chinois dans un large éventail de secteurs économiques. Les institutions et les sociétés canadiennes mettent à profit à la fois la solide réputation du Canada en matière d'éducation et ses réseaux commerciaux disposant d'une large assise sur le marché afin de soutenir de nouveaux programmes au niveau de la formation, de la conduite de séminaires, de l'enseignement et de la vente de didacticiels. Les transports, l'environnement, la construction et l'industrie pétrolière comptent au nombre des secteurs où les exportations canadiennes arrivent en tête des ventes de produits et services d'éducation en Chine.

En 1999, plus de 115 000 étudiants chinois ont participé à des cours offerts, entre autres, par des entreprises et des établissements d'enseignement. L'activité économique dans ce secteur est importante. C'est ainsi que la valeur des projets mettant à contribution les technologies et les services de formation canadienne dans le domaine de l'éducation totalisent quelque 33,7 milliards de dollars dans ce pays.[13] Les

[13] Les sommes allouées dans le cadre de projets peuvent s'étendre sur plus d'une année.

établissements collégiaux canadiens, les fournisseurs de logiciels et les universités sont les plus importants fournisseurs canadiens de produits et services d'éducation en Chine.

Avantages concurrentiels attribuables aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada

Agence canadienne de développement international

L'ACDI est l'organisme fédéral responsable de gérer l'aide canadienne officielle au développement destinée à la Chine, le développement des ressources humaines étant l'une des priorités dominantes. Ces 30 dernières années, l'ACDI, par le biais de ses programmes bilatéraux et de partenariat, a financé des centaines de « jumelages » éducatifs dans toute la Chine. Ces liens ont aidé à ouvrir les portes de la Chine, à bâtir une solide réputation à beaucoup d'universités et de collèges canadiens en Chine et à contribuer à l'effort d'internationalisation du pays.

Réseau de centres d'éducation canadiens

Le Réseau de centres d'éducation canadiens, établi par le gouvernement du Canada et la Fondation Asie Pacifique fait la promotion du Canada et présente le pays comme un lieu de destination pour les élèves internationaux, ainsi qu'une source de formation internationale d'entreprise et de groupe, et, depuis peu, d'enseignement à distance. On recense 19 bureaux des centres d'éducation canadiens dans le monde, dont les bureaux de Hong Kong et de Beijing.

Le rôle des bureaux du Réseau de centres d'éducation canadiens en Chine consiste à :

- faire mieux connaître le Canada en Chine en tant que destination de formation, ainsi que le système canadien d'enseignement;
- établir le Canada en tant que destination privilégiée ou source préférée de formation d'entreprise et de groupe, en entreprenant des activités de prise de contact avec le gouvernement chinois, des sociétés d'État, des établissements d'enseignement et de formation ainsi que des entreprises du secteur privé, y compris des sociétés internationales;
- travailler avec des universités, des collèges et autres établissements d'enseignement et de formation canadiens, ainsi qu'avec des entreprises du secteur privé, afin de les aider à former des partenariats et à remporter des marchés de formation d'entreprise et de groupe en Chine;

- fournir à la clientèle (tant au Canada qu'en Chine) des conseils clairs et distincts et de haute qualité ainsi que de l'information et des documents actualisés sur l'éducation et la formation disponibles dans les deux pays;

- détecter et exploiter des occasions à saisir dans le domaine de l'éducation et de la formation en nouant des liens avec des établissements d'enseignement et de formation au Canada et en Chine ainsi qu'avec des représentants du gouvernement canadien;

- conseiller les élèves chinois ayant l'intention de partir étudier au Canada.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada, offrant un financement et une assurance à l'exportation aux exportateurs canadiens. Depuis 1986, la SEE aide les exportateurs canadiens, petits et grands, à réaliser des affaires en Chine d'une valeur de plus de 5 milliards de dollars. Le financement est traditionnellement octroyé au cas par cas, au moyen de lignes de crédit établies par des banques chinoises autorisées. Le financement à l'exportation peut également être envisagé au moyen de prêts à des acheteurs directs, accordés à des entreprises admissibles solvables et habilitées par le gouvernement chinois à emprunter des fonds à l'étranger. Les programmes d'assurance à l'exportation et d'assurance des investissements de la SEE protègent les exportateurs contre divers risques, commerciaux et politiques. Les programmes de cautionnement d'exécution et de garantie de bonne fin aident les exportateurs à libérer leurs marges de crédit de fonds de roulement pour faire face aux exigences de garantie pendant l'exécution des contrats commerciaux.

Programme de développement des marchés à l'exportation

Le Programme de développement des marchés à l'exportation (PDME) aide les entreprises canadiennes à pénétrer de nouveaux marchés en participant aux coûts d'activités que des entreprises ne pourraient ou ne voudraient pas normalement entreprendre seules, réduisant ainsi les risques qu'engendre une implantation sur un marché étranger. Les coûts et activités admissibles comprennent les inspections sur place, les salons professionnels, l'accueil d'acheteurs étrangers, le test de produits en vue d'une homologation, les frais juridiques liés aux accords de commercialisation internationaux, les coûts de transport des stagiaires d'entreprises extra-nationaux, les coûts de démonstration des produits, le matériel publicitaire et autres coûts nécessaires à l'exécution d'un plan de développement des marchés. Les coûts des activités sont partagés en deux parts égales selon une entente préalable.

La contribution remboursable du PDME varie de 5 000 $ à 50 000 $ maximum. On favorise les entreprises de moins de cent employés dans le secteur manufacturier et les entreprises de moins de 50 employés dans le secteur tertiaire, ou une entreprise dont les ventes annuelles sont comprises entre 250 000 $ et 10 millions de dollars. D'autres composantes du programme incluent la préparation d'une soumission internationale (demande de soumissions pour un projet d'investissement) et, pour les associations corporatives, l'élaboration d'activités internationales de mercatique pour leurs membres. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site http://www.infoexport.gc.ca/pemd-e.asp ou composez le 1 888 811-1119.

WIN Exports

WIN Exports est une base de données d'exportateurs canadiens et de leurs capacités. Cette base de données est utilisée par des délégués commerciaux dans le monde entier et par les partenaires d'Équipe Canada Inc. au Canada pour mettre des fournisseurs canadiens en relation avec des occasions d'affaires et pour leur communiquer de l'information sur des événements d'exportation. Pour inscrire votre entreprise à WIN Exports ou obtenir des renseignements complémentaires, veuillez visiter le site http://www.infoexport.gc.ca/winexports/menu-e.asp ou composez le 1 888 811-1119.

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Les consommateurs privés de services d'éducation et de formation peuvent être classés en trois catégories.

Élèves réguliers

Malgré des niveaux de revenu par habitant relativement modestes en Chine (moins de 1 000 $US par an), les Chinois accordent une grande importance à l'éducation. En raison de l'incidence de facteurs qui ont été dégagés précédemment, les parents chinois mettent l'éducation de leurs enfants au premier plan et n'hésitent pas à épargner pour leur éducation mais également à investir dans cette dernière. Une étude récente a révélé que les résidents chinois destinent un tiers de leurs épargnes à l'éducation. Par ailleurs, beaucoup de parents chinois estiment que les établissements d'enseignement en Chine financés par des capitaux étrangers offrent une éducation de meilleure qualité; par conséquent, ces derniers sont prêts à payer un surplus pour que leurs enfants étudient dans des écoles réputées, gérées par des institutions ou des entreprises étrangères.

Élèves adultes

En raison de l'importante restructuration du secteur des entreprises étatiques, un nombre considérable d'ouvriers chinois ont, soit perdu leur emploi, soit courent le risque réel de le perdre dans un futur proche. En conséquence de quoi, beaucoup d'adultes retournent sur les bancs de l'école pour se recycler ou perfectionner leurs compétences, surtout en administration des affaires, en informatique et en ALS. Le potentiel des programmes d'éducation des adultes destinés à ce segment en transition de la société est considérable.

Un certain nombre de travailleurs ruraux en ville investissent de l'argent dans des cours du soir et des livres dans l'espoir de retourner à la campagne pour démarrer leur propre entreprise. C'est pourquoi les cours de formation axés sur la gestion des petites entreprises présentent un potentiel.

Sociétés privées

Bien des sociétés privées, y compris des sociétés fondées sur des capitaux étrangers, sont constamment en train de chercher à attirer des employés qualifiés mais également à améliorer les compétences de leurs employés. En raison du manque général de professionnels qualifiés, un grand nombre de sociétés n'arrivent pas à trouver des ouvriers qualifiés pour pourvoir de manière adéquate les postes disponibles et, bien souvent, ces dernières élaborent des programmes de formation internes généralisés pour améliorer les compétences des employés en place. Cette situation crée un marché considérable pour les agents de formation spécialisés dans les entreprises.

CLIENTS DU SECTEUR PUBLIC

Didacticiels

Le ministère de l'Éducation a établi un réseau de centres de technologie de l'éducation (également appelés centres d'enseignement à distance) au niveau du gouvernement central, mais également au niveau provincial, préfectoral et communal. Ces centres sont chargés de promouvoir l'application de technologies éducatives modernes dans les écoles à divers niveaux. Ces centres, au même titre que d'autres succursales du ministère de l'Éducation, participent également à élaborer des didacticiels destinés aux élèves comme aux enseignants, pour être vendus au niveau interne et sur le marché commercial.

Services éducatifs

Les différents échelons du gouvernement chinois constituent de loin les clients potentiels les plus importants des services d'éducation. Beaucoup d'établissements

d'enseignement chinois recherchent des partenaires étrangers pour établir des écoles en participation mixte qui seraient gérées en coopération.

À la suite des réformes dont ont fait l'objet les établissements d'enseignement supérieur, le financement et les responsabilités administratives ont été décentralisés : à l'origine sous la responsabilité du gouvernement central, ils sont passés entre les mains des gouvernements provinciaux et des établissements eux-mêmes. Cela signifie qu'il est plus important que jamais d'entretenir des relations suivies avec les représentants au niveau régional.

Les commissions locales de l'éducation au niveau des villes (Beijing, Shanghai, Guangzhou, Chongqing) ou des provinces constituent une bonne source de contacts potentiels. Ces organisations connaissent les acteurs et les besoins des marchés locaux. Elles représentent également la première étape du processus réglementaire d'approbation et, si elles décident d'apporter leur appui, ces commissions peuvent grandement faciliter les décisions d'approbation.

Une exception de taille au processus de décentralisation a été la réglementation de l'enseignement à distance et de l'enseignement sur Internet. Le ministère de l'Éducation du gouvernement central reste la meilleure source d'information sur les occasions d'affaires à cet égard.

Entre autres tâches du Centre des ressources éducatives du gouvernement central, on peut mentionner la collecte de ressources d'information relatives à divers types d'enseignement et à tous les niveaux, l'entreposage de matériels didactiques audiovisuels, de logiciels multimédias et d'autres matériels de descriptions variées, la prestation de conseils sur l'enseignement à distance moderne et les services de téléchargement de données et de documents à haute vitesse. Le Centre des ressources éducatives du gouvernement central est en train de constituer des banques de données comprenant les banques de ressources destinées à la formation des enseignants des écoles primaires et secondaires, l'enseignement de base, l'enseignement professionnel secondaire et l'enseignement supérieur.

Règles relatives aux marchés publics

La Commission de planification de l'État publie de l'information sur les achats de biens et services payés par des prêts octroyés par des institutions financières internationales (IFI) et des gouvernements étrangers ainsi que sur des appels d'offres concernant ces mêmes produits et services. La Commission publie d'éventuelles modifications des lois et des politiques nationales régissant les achats et les appels d'offres. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web des marchés publics et des appels d'offres de la Chine : http://www.chinabidding.gov.cn/indexe.html.

Le Bureau des prêts étrangers du ministère de l'Éducation gère les prêts et le financement octroyés par les IFI relativement aux projets d'enseignement. Au cours des 16 dernières années, la Banque mondiale a accordé au ministère de l'Éducation des prêts s'élevant à 1,4 milliards de dollars US, soit un peu moins de 100 millions de dollars US par an.[14]

Le ministère de l'Éducation et la Banque mondiale définissent sur une base annuelle le type de projets admissibles à recevoir un financement. Une fois que la Banque mondiale a approuvé la première version du projet du ministère de l'Éducation, ils concluent un accord de prêt. Le ministère de l'Éducation le notifie ensuite aux établissements d'enseignement dans le secteur ciblé en les invitant à soumettre des demandes pour bénéficier du financement du prêt. Le ministère de l'Éducation décide des établissements qui obtiendront des fonds. Normalement, la procédure prend environ un an.

Jusqu'à ce jour, la participation du Canada dans des projets de ce type a été limitée. Pour en savoir plus sur les débouchés qui existent, communiquez avec une des missions du Canada en Chine.

LOGISTIQUE DU MARCHÉ

Circuits de distribution

Agents et représentants

Recrutement des élèves

À la suite de nouveaux règlements émis en 1999 visant à protéger les élèves d'agents sans scrupules, le gouvernement chinois a limité le recrutement des élèves à des agents et à des établissements chinois désignés, enregistrés auprès du ministère de l'Éducation. Des élèves chinois se sont plaints des frais exorbitants que leur imposaient certains agents ainsi que des renseignements fallacieux qu'ils leur transmettaient. On a également rapporté des problèmes avec des agents fournissant des documents frauduleux, y compris des relevés de banque et des dossiers scolaires. On a également fait état de cas d'élèves incapables de réclamer le remboursement de leur argent à des agents qui ont, soit mis la clé sous la porte, soit n'ont même jamais existé.

En conséquence de quoi, les établissements étrangers ne peuvent recruter directement des élèves en Chine. Les établissements canadiens doivent faire preuve de la plus grande prudence concernant la distribution de formulaires de demandes d'inscription

[14] Source : Bureau des prêts étrangers, ministère de l'Éducation.

ou la délivrance de toute lettre d'acceptation sur le territoire chinois. D'éventuelles rencontres en tête-à-tête avec des parents ou des élèves potentiels, ou la participation à des salons spécialisés dans l'éducation, doivent s'effectuer dans un contexte visant à fournir de l'information et non dans le but de recruter des élèves. Pour obtenir plus de renseignements sur les agents de recrutement enregistrés et approuvés en Chine, nous vous prions de communiquer avec l'ambassade du Canada.

Didacticiels

De par la loi, les entreprises étrangères sont tenues d'avoir recours à un agent national, tant pour l'importation que la commercialisation de leurs produits en Chine. En raison de la taille du pays et des particularités régionales, on conseille aux exportateurs d'envisager la possibilité d'engager plusieurs agents pour couvrir diverses régions du pays. Un grand nombre d'entreprises continuent de penser que la solution la plus efficace consiste à faire appel à des agents de Hong Kong ou de Taïwan pour faciliter la commercialisation et l'exportation de leurs produits en Chine.

Une industrie du logiciel sous-développée, une situation attribuable en partie au piratage généralisé des logiciels, rend l'identification des canaux de distribution appropriés difficile à effectuer. Des contraintes liées à la réglementation et associées à des procédures et politiques gouvernementales obscures compliquent la tâche des entreprises étrangères désireuses d'obtenir des autorisations pour des services de distribution intérieure.

Facteurs à considérer pour accéder au marché

La Chine ne doit pas être considérée comme un marché homogène, mais plutôt comme un ensemble de sous-marchés régionaux. Les besoins à un endroit ne sont pas forcément les mêmes à un autre endroit, et les conditions et exigences varient d'une partie du pays à une autre. Le système éducatif en Chine est extrêmement fragmenté en raison de la taille et de la diversité de la population. Étant donné que les conditions et les besoins varient d'une partie du pays à une autre, on pourrait considérer la Chine comme un certain nombre de grands marchés, présentant chacun leurs propres caractéristiques et débouchés.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, en collaboration avec les missions canadiennes en Chine, a publié une série de rapports descriptifs de marchés régionaux axés sur des régions spécifiques. Si vous désirez plus de renseignements sur une région particulière, vous pouvez consulter ces rapports qui peuvent être téléchargés à partir du site http://www.infoexport.gc.ca ou du site http://www.dfait-maeci.gc.ca/china.

Pratiques commerciales proposées

Pour réussir sur le marché chinois, il est nécessaire de s'engager à long terme et, dans certains cas, d'être présent physiquement sur le marché en vue d'asseoir sa crédibilité et de gagner la confiance de partenaires ou clients chinois potentiels. Entre autres instruments non officiels, il est possible d'avoir recours à des lettres d'intention ou à des lettres d'entente, ces lettres étant fréquemment utilisées pour renforcer des entreprises pré-contractuelles. Bien que ces instruments n'aient aucune force d'exécution contractuelle, ils sont clairement considérés comme un signe d'engagement et jouent un rôle crucial pour nouer des relations. Les produits et les services doivent refléter les exigences sociales, politiques, économiques et culturelles de l'environnement local.

Accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce

La Chine a pris un certain nombre d'engagements liés au commerce envers les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doivent normalement entrer en vigueur au moment de l'accession de la Chine à l'organisation. La Chine sera liée par des principes fondamentaux de l'OMC, qui requerront du pays qu'il renforce ses procédures juridiques commerciales et qu'il améliore la transparence. En retour, les engagements qu'a pris la Chine à l'égard de l'OMC devraient aider à réduire les risques accompagnant toute entreprise commerciale en Chine et encourager une augmentation des échanges commerciaux et des flux d'investissement. Toutefois, la plupart des engagements seront réalisés progressivement.

La Chine a négocié un certain nombre de concessions sur les droits tarifaires dans le cadre des accords bilatéraux qu'elle a conclu, par le biais de l'OMC, avec les pays membres. La concession la plus favorable, concernant n'importe quel article, s'appliquera à tous les pays membres une fois que la Chine aura joint l'OMC. Le 26 novembre 1999, le Canada et la Chine ont conclu un accord bilatéral prévoyant un meilleur accès au marché pour toute une gamme de produits et de services.

Règlements en matière d'importations : logiciels

L'importation de logiciels est assujettie à des droits de douanes, s'élevant en moyenne entre 20 et 30 % en fonction du type de logiciel. En plus du tarif, une taxe sur la valeur ajoutée de 17 % est également imposée. Selon les règlements des autorités douanières chinoises, le coût, l'assurance et le fret (CAF) sont les seules valeurs soumises aux droits de douanes d'une marchandise importée. Dans la pratique, l'évaluation des douanes chinoises demeure obscure et arbitraire. Le *Guide pratique sur les taxes à l'importation et à l'exportation des autorités douanières de la Chine* (*The Practical Handbook on Import & Export Tax of the Customs of the PRC*), réalisé par l'Administration générale des douanes, est le manuel le plus exhaustif que l'on puisse trouver. Ce guide contient la liste tarifaire ainsi que les règles et règlements nationaux que l'on peut se procurer auprès de l'organisme suivant :

Xing Sheng Zhong Hai Fa Xing Zhong Xing Company
6, JianNei DaJie, Dong Cheng Qu
Beijing, 100730, Chine
Tél. : (86-10) 6519-5923
Téléc. : (86-10) 6519-5616

Protection de la propriété intellectuelle

Étant donné que la Chine entre à l'OMC, le pays est tenu de prendre des mesures pour veiller à ce que ses lois relatives à la propriété intellectuelle soient conformes à l'*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (ADPIC), y compris au commerce des marchandises de contrefaçon. L'ADPIC établit de nouvelles normes minimum pour la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI). La Chine est actuellement en train d'examiner ses lois visant à assurer leur conformité à l'ADPIC.

En ce qui concerne les produits et les services éducatifs, il est important que les entreprises canadiennes connaissent les trois principaux secteurs visés par les droits de propriété intellectuelle.

Protection des logiciels

Les règlements sur la protection des logiciels, décrétés en 1991, protègent le droit d'auteur en ce qui concerne les logiciels. Il est nécessaire d'être enregistré pour pouvoir demander aux autorités administratives de se prononcer sur un différend lié aux droits d'auteurs dans le domaine des logiciels. La protection est valable pendant seulement 25 ans à partir de la date de la première publication mais peut être prolongée une fois pendant 25 ans supplémentaires.

En dépit des lois chinoises sur les DPI, on estime que le taux de piratage en Chine atteint 96 %. De surcroît, le coût engendré par les enquêtes menées sur les contrefaçons en Chine est plus élevé que dans la plupart des marchés, en raison de la complexité et de la taille du pays et de la forte demande de services d'enquête. Il est important que les entreprises prennent des mesures agressives et définitives pour protéger leurs logiciels avant de conclure définitivement toute transaction de logiciel.

Droit d'auteur

La loi sur le droit d'auteur protège les travaux littéraires, artistiques et scientifiques des citoyens chinois ainsi que ceux des ressortissants étrangers. Si le travail d'un ressortissant étranger est d'abord publié en Chine, il est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Si sa première publication sort dans un autre pays que la Chine, il est protégé

en Chine dans les limites de tout traité international conclu entre la Chine et le pays étranger. Le droit d'auteur est protégé pendant la vie de l'auteur et 50 années supplémentaires.

La protection du droit d'auteur s'applique au matériel didactique sous forme imprimée, c'est-à-dire les manuels, les documents de référence et les programmes de cours. Toutefois, comme avec les logiciels, l'atteinte au droit d'auteur de documents imprimés est répandue, et les mesures de coercition sont aussi inefficaces qu'elles sont coûteuses.

Marques de commerce déposées

La protection de la marque de commerce est nécessaire pour protéger la réputation et la cote d'estime qui ont été mises en valeur dans l'appellation commerciale ou le logo. La plupart du temps, le succès d'un service ou d'un produit éducatif sur le marché est fondé sur la réputation du fabricant. Par conséquent, il est essentiel que les établissements d'enseignement fassent preuve de vigilance pour se protéger contre tout exercice abusif de leur appellation commerciale. Bien que la contrefaçon de marque de commerce dans le milieu éducatif ne soit pas aussi problématique qu'avec d'autres produits, il existe toujours un risque de « confusion » des appellations commerciales.

La protection des appellations commerciales relève de la loi sur les marques déposées et de la loi contre la concurrence déloyale. Toutefois, ces lois se sont attirées les critiques de spécialistes chinois et étrangers qui les ont considérées trop ambiguës et ne fournissant pas, tel qu'elles le devraient, de directives claires permettant de définir les responsabilités.

Normes, certificats et enregistrements locaux nécessaires

Sociétés en participation sino-étrangères

Les règlements régissant l'établissement de entreprises en participation sont formulés dans les *Dispositions provisoires relatives à la coopération sino-étrangère dans le cadre de l'administration des écoles.*[15] Les dispositions provisoires affirment notamment que les sociétés en participation « ...ne devraient pas rechercher le profit comme étant l'objectif... » du partenariat.

Il faut demander l'approbation de la commission locale de l'éducation (c.-à-d. la commission provinciale ou municipale de l'éducation) ou du ministère chargé de superviser le partenaire chinois de l'entreprise en participation. Dans le cas de

15 Des révisions des dispositions provisoires sont attendues d'ici la fin de l'an 2000.

programmes d'enseignement supérieur, l'approbation doit également être obtenue auprès du ministère de l'Éducation.

Une fois qu'une lettre d'approbation est obtenue, il faut se faire enregistrer auprès des autorités scolaires locales et obtenir une autorisation d'exploitation.

Les dispositions provisoires indiquent quels documents sont nécessaires pour présenter une demande et se faire enregistrer. Toutefois, étant donné que ces exigences sont pour le moins vagues et sujettes à interprétation, les entreprises canadiennes seraient bien avisées de travailler en étroite collaboration avec les autorités locales afin de veiller à ce que toute exigence spécifique ou supplémentaire soit déterminée à l'avance.

Grades, diplômes et certificats

L'octroi de grades universitaires en Chine est régi par les *Règlements sur les grades universitaires (1981)*. Le Comité des grades universitaires, relevant du conseil d'État, a la responsabilité du processus d'attribution des grades. Toutefois, il incombe au conseil d'État lui-même d'approuver les établissements habilités à octroyer des grades ainsi que les disciplines pour lesquelles ils reçoivent ce pouvoir de décerner des grades. Cet état des choses rend l'établissement d'un nouveau programme de grade universitaire avec un partenaire chinois encore plus complexe.

L'établissement de programmes de diplômes et de certificats est plus simple. L'approbation pour attribuer des diplômes ou des certificats est obtenue auprès du même organisme qui approuve la constitution de l'établissement en participation mixte (voir ci-dessus).

Agents de recrutement

Un exemplaire des procédures d'enregistrement pour les agences de recrutement peut être obtenue auprès du ministère de l'Éducation chinois ou d'une des missions du Canada en Chine.

Didacticiels

Des contraintes liées à la réglementation et associées à des procédures et politiques gouvernementales obscures compliquent la tâche des entreprises étrangères désirant obtenir l'homologation de certains produits logiciels ou recevoir des autorisations pour des services de distribution intérieure. Les produits logiciels étrangers pénétrant le marché chinois doivent répondre aux normes établies par divers organismes gouvernementaux chinois en fonction de la nature du logiciel. De plus, tous les logiciels importés doivent répondre aux normes du Comité chinois des normes officielles ainsi que celles établies par le Centre national chinois d'homologation et d'évaluation des

tests de sécurité. Les rôles de ces organismes empiètent sur ceux qui incombent aux ministères des Industries de l'information et de la Sécurité publique, ainsi que sur ceux incombant à d'autres autorités locales, telles que les autorités de Shanghai qui ont établi leurs propres centres d'homologation, qui se trouvent en porte-à-faux par rapport aux efforts nationaux ou qui font double emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur l'importation de produits logiciels, il suffit de communiquer avec l'une des missions canadiennes établies en Chine.

Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et contrôle des devises

Les agents et distributeurs chinois ont généralement une bonne connaissance des lettres de crédit et autre mécanismes courants de financement des exportations. Les entreprises étrangères faisant des affaires en Chine se sont également rendu compte que tant les clients du secteur public que ceux du secteur privé s'appliquent généralement à envoyer le règlement à temps et en respectant les spécifications de l'entente. Des crédits à court terme (de 30 à 90 jours) sont couramment octroyés.

Toutes les transactions commerciales impliquant des règlements en monnaies étrangères en Chine doivent recevoir l'approbation de l'Administration d'État de contrôle des changes (State Administration of Exchange Control).

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Activité/Description	Organisateur
China International Education Exhibition (Eduexpo) **(Exposition internationale de la Chine sur l'enseignement)** (voir le site Web pour les dates) Shanghai Library 25, Nan Jing Xi Lu Shanghai, chine	Ch. East Beisanhuan District de Chaoyang Beijing 100028 Chine Tél. : (86-10) 8460-2136 Téléc. : (86-10) 6466-3204 Courriel : wangxiang@chinaeduexpo.com Internet : http://www.chinaeduexpo.com
International Long-Distance Education & Audio-Visual Education Multimedia Technology Equipment and Software Fair **(Salon international de l'enseignement à distance et des logiciels et matériels de la technologie multimédia liés à l'enseignement audiovisuel)** Beijing International Conference Centre Du 9 au 11 novembre 2000 Beijing, Chine Le salon présente des technologies telles que le multimédia, les logiciels et le matériel liés au domaine de l'éducation. Un séminaire sera également tenu sur l'enseignement à distance.	Ministry of Education Audio-Visual Office and China International Enterprise Co-operation Co. Beijing, Chine Tél. : (886-2) 725-1111 Téléc. : (886-2) 725-1314
Canadian Education Centre Fairs **(Salon des centres canadiens d'éducation)** Octobre 2001 (essai) Guangzhou, Shanghai, Beijing (proposé)	Centre canadien de l'enseignement Ambassade du Canada 19, Dongzhimenwai Dajie District de Chao Yang Beijing 10060 Chine Tél. : (86-10) 6532-3536, poste 3439 Téléc. : (86-10) 6532-5903 Internet : http://www.studyincanada.com

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN

Personnes-ressources au sein du gouvernement du Canada

Corporation commerciale canadienne (CCC)
50, rue O'Connor, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1A 0S6
Tél. : 1 800 748-8191 ou (613) 996-0034
Téléc. : (613) 995-2121
Internet : http://www.ccc.ca
Courriel : info@ccc.ca

Ambassade et consulats du Canada
Ambassade du Canada à Beijing
19, Dongzhimenwai Dajie
District de Chaoyang
Beijing 100600 Chine
Tél. : (86-10) 6532-3536
Téléc. : (86-10) 6532-4072
Internet : http://www.canada.org.cn
Personne-ressource : Kevin Thompson, Education
Courriel : kevin.thompson@dfait-maeci.gc.ca

Consulat du Canada à Chongqing
Tour Metropolitan, bureau 1705
Wu Yi Lu, district de Yu Zhong
Chongqing 400010 Chine
Tél. : (86-23) 6373-8007
Téléc. : (86-23) 6373-8026
Personne-ressource : Peter Liao. Commercial Officer
Courriel : cdncon@public.cta.cq.cn

Consulat général du Canada à Guangzhou
Tour China Hotel Office, bureau 801
Liu Hua Lu
Guangzhou 510015 Chine
Tél. : (86-20) 8666-0569
Téléc. : (86-20) 8667-2401
Courriel : gzconcan@public.guangzhou.gd.cn

Consulat général du Canada à Hong Kong
Exchange Square
8, Connaught Place, 13e étage, Tour Un
C.P. 11142
Central, Hong Kong
Tél. : (852) 2847-7414
Téléc. : (852) 2847-7441
Internet : http://www.canada.org.hk

Consulat général du Canada à Shanghai
Shanghai Centre
1376, Nanjing Xi Lu, bureau 604, Tour 4
Shanghai 200040 Chine
Tél. : (86-21) 6279-8400
Téléc. : (86-21) 6279-8401
Courriel : shngi@dfait-maeci.gc.ca

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)
Industrie Canada
Place du Portage 1
50, rue Victoria, 2e étage
Hull (Québec) K1A 0C9
Téléc. : (819) 953-7620
Courriel : cipo.contact@ic.gc.ca

Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4
Internet : http://www.acdi-cida.gc.ca

Direction générale de la coopération avec le monde des affaires, Direction de l'Asie
Tél. : (819) 997-7901
Téléc. : (819) 953-5024

Direction de la gestion des marchés
Tél. : (819) 997-7778
Téléc. : (819) 994-5395

Programme de la coopération industrielle
Tél. : (819) 953-5444
Téléc. : (819) 953-5024
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca

Direction de la Chine et de la Mongolie
Tél. : (613) 944-1652
Téléc. : (613) 943-1068
Personne-ressource : Mary Lou Doyle
Courriel : mary-lou.doyle@dfait-maeci.gc.ca

Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Tél. : (613) 996-3577
Téléc. : (613) 943-1103
Personne-ressource : Lianne Ouellette
Courriel : lianne.ouellette@dfait-maeci.gc.ca

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : 1 800 850-9626 ou (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Internet : http://www.edc.ca

Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Centres de services aux entreprises
Tél. : 1 888 811-1119
Internet : http://www.cbsc.org

Direction générale du Secteur des services et des grands projets
Tél. : (613) 954-5278
Téléc. : (613) 952-9054
Personne-ressource : Mary-Jo Lynch
Internet : http://strategis.ic.gc.ca

Centre de recherche pour le développement international
Adresse postale :
C.P. 8500
Ottawa (Ontario) K1G 3H9
Adresse de voierie :
250, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 6M1
Tél. : (613) 236 6163
Courriel : info@idrc.ca
Internet : http://www.idrc.ca

Associations industrielles canadiennes

Association des collèges communautaires du Canada
200-1223, rue Michael Nord
Ottawa (Ontario) K1J 7T2
Tél. : (613) 746-2222
Téléc. : (613) 746-6721
Internet : http://www.accc.ca

Association des universités et collèges du Canada
350, rue Albert, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B1
Tél. : (613) 563-1236
Téléc. : (613) 563-9745
Internet : http://www.aucc.ca

Conseil commercial Canada Chine
180, rue Dundas Ouest, bureau 1502
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Tél. : (416) 954-3800
Téléc. : (416) 954-3806
Courriel : ccbc@istar.ca
Internet : http://www.ccbc.com

Bureau dans l'Ouest canadien
SFU at Harbour Centre
515, rue West Hastings, bureau 2600
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 5K3
Tél. : (604) 291-5190
Téléc. : (604) 291-5039
Courriel : Alison_Winters@sfu.ca

Bureau à Beijing
Édifice CITIC
19, rue Jianguomenwai, bureau 18-2
Beijing 100004 Chine
Tél. : (86-10) 6512-6120
Téléc. : (86-10) 6512-6125
Courriel : ccbc@public.gb.com.cn

Bureau à Shanghai
Hong Kong Plaza
283, ch. Huaihai Zhong, bureau 1901, Tour Sud
Shanghai 200021 Chine
Tél. : (86-21) 6390-6791
Téléc. : (86-21) 6390-7310
Courriel : ccbcsh@online.sh.cn

Association canadienne de l'éducation à distance
205-1, rue Stewart
Ottawa (Ontario) K1N 6H7
Tél. : (613) 241-0018
Téléc. : (613) 241-0019
Courriel : cade@csse.ca
Internet : http://www.cade.ca

Association canadienne des écoles de langues privées
1016, promenade Scarborough
Delta (Colombie-Britannique) V4C 7S5
Tél. : (604) 507-2577
Téléc. : (604) 502-0373
Courriel : capls@aol.com
Internet : http://www.capls.com

Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)
220, av. Laurier Ouest, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 5Z9
Tél. : (613) 237-4820
Téléc. : (613) 237-1073
Courriel : info@cbie.ca
Internet : http://www.cbie.ca

Association canadienne d'éducation
317, rue Adelaide Ouest, bureau 300
Toronto (Ontario) M5V 1P9
Tél. : (416) 591-6300
Téléc. : (416) 591-5345
Courriel : cea-ace@acea.ca
Internet : http://www.acea.ca

Centre canadien de l'enseignement
65, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2M5
Tél. : (416) 869-0541
Téléc. : (416) 869-1696

Bureau en Chine
Canadian Embassy
19, Dongzhimenwai Dajie
District de Chao Yang
Beijing 10060 Chine
Tél. : (86-10) 6532-3536
Téléc. : (86-10) 6532-5903

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
252, rue Bloor Ouest, bureau 5-200
Toronto (Ontario) M5S 1V5
Tél. : (416) 964-2551
Téléc. : (416) 964-2296
Internet : http://www.cmec.ca

Personnes-ressources au sein du gouvernement chinois

Ambassade et consulats généraux de Chine
Ambassade de la République populaire de Chine
515, rue Saint-Patrick
Ottawa (Ontario) K1N 5H3
Tél. : (613) 789-3434
Téléc. : (613) 789-1911
Internet : http://www.chinaembassy-canada.org
>>>tous les consulats généraux ou???

À Calgary
1011, 6 Ave. SW, bureau 100
Calgary (Alberta)T2P 0W1
Tél. : (403) 264-3322
Téléc. : (403) 264-6656

À Toronto
240, rue St. George
Toronto (Ontario) M5R 2P4
Tél. : (416) 964-7260
Téléc. : (416) 324-6468

À Vancouver
3380 Granville St.
Vancouver (Colombie-Britannique) V6H 3K3
Tél. : (604) 734-7492
Téléc. : (604) 737-0154

Conseil chinois de promotion du commerce international (CCPCI) –
China Council for the Promotion of International Trade (CCPIT)
Department of International Relations
(département des relations internationales)
1, rue Fuxingmenwai
Beijing 100860 Chine
Tél. : (86-10) 6801-4433 ext. 8619
Téléc. : (86-10) 6801-7153
Internet : http://www.ccpit.org

Ministère de l'éducation
Département de la coopération et des échanges internationaux
37, Damucang Hutong, Xidan
Beijing 100816 Chine
Tél. : (86-10) 6609-6978
Téléc. : (86-10) 6601-3647
Internet : http://www.moe.gov.cn

Ministère de la technologie de l'information et es télécommunications
13, Sichangan Jie
Beijing 100804 Chine
Tél. : (86-10) 6601-4249
Téléc. : (86-10) 6603-4248
Internet : http://www.mii.gov.cn

Ministère de l'industrie de l'information
13, av. West Chang An
Beijing 100804 Chine
Tél. : (86-10) 6602-0540
Téléc. : (86-10) 6601-1370

Ministère des affaires étrangères et de la coopération économique
Département des affaires de l'Amérique et de l'Océanie
2, rue Dong Chang An
Beijing 100731 Chine
Tél. : (86-10) 6519-8803
Téléc. : (86-10) 6519-8904
Internet : http://www.moftec.gov.cn

Administration d'État pour les experts étrangers
Friendship Hotel
Beijing 100873 Chine
Tél. : (86-10) 6849-9751
Téléc. : (86-10) 6842-5003

Commission de l'éducation de Beijing
109, Xi Dajie
Qianmen, Beijing 100031 Chine
Tél. : (86-10) 6607-5025
Téléc. : (86-10) 6607-4125

Commission de l'éducation de la province de Jiangsu
15, ch. Beijing Xi
Nanjing, Jiangsu 210024 Chine
Tél. : (86-25) 323-9100
Téléc. : (86-25) 323-9107

Commission de l'éducation de la province de Jilin
Division des affaires étrangères
57, rue People
Changchun, Jilin 130051 Chine
Tél. : (86-431) 890-5328
Téléc. : (86-431) 272-7699

Commission de l'éducation de la province de Liaoning
Département des affaires étrangères
46-1, ch. Chongshan Dong
District de Huanggu
Shenyang, Liaoning 110032 Chine
Tél. : (86-24) 8689-6846
Téléc. : (86-24) 8689-3002

Commission de l'éducation de la province de Shandong
1, rue Qingnian Dong
Jinan, Shandong 250011 Chine
Tél. : (86-531) 295-8254
Téléc. : (86-531) 295-3279

Commission de l'éducation de la province de Zhejiang
80, ch. Zhong He Zhong
Hangzhou, Zhejiang 310009 Chine
Tél. : (86-571) 781-2666
Téléc. : (86-571) 782-2692

Département de l'éducation de la province de Guangdong
Division des affaires étrangères
723, ch. Dongfeng Dong
Guangzhou, Guangdong 510080 Chine
Tél. : (86-20) 8776-5261
Téléc. : (86-20) 8762-2231
Courriel : liangyh@gdhed.edu.cn

Commission de l'éducation de Guangzhou
1, ch. Fuqian
Guangzhou, 510032, Chine
Tél. : (86-20) 8312-5210
Téléc. : (86-20) 8333-2627

Commission de l'éducation de Shanghai
500, ch. Shan Xi Bei
Shanghai 200041 Chine
Tél. : (86-21) 6256-3010
Téléc. : (86-21) 6255-0026

Personnes-ressources au sein du milieu industriel chinois

Association chinoise de l'enseignement pour les échanges internationaux – Chinese Education
160, Fuxingmen Nei Dajie
Beijing 100031 Chine
Tél. : (86-10) 6641-6583
Téléc. : (86-10) 6641-6156
Internet : http://www.ceaie.edu.cn

Ligue des entreprises de didacticiels en Chine
9, Beibizi Lane
Beijing 100032 Chine
Tél. : (86-10) 6612-1969
Téléc. : (86-10) 6617-7524

ANNEXE A – Choses à faire et à ne pas faire dans la conduite des affaires en Chine

À faire :

- vous familiariser avec la culture, la politique, les pratiques commerciales et sociales de la Chine;
- comprendre que le respect – associé à la connaissance et à la compréhension de la culture chinoise – sera une composante de base essentielle à l'établissement d'une relation commerciale;
- comprendre la pleine signification du *guanxi* , ainsi que la philosophie chinoise « l'amitié d'abord, les affaires ensuite »;
- faire appel au gouvernement du Canada par l'intermédiaire de ses divers ministères, bureaux, consulats généraux et de l'ambassade du Canada à Beijing;
- profiter des initiatives commerciales qui sont appuyées par le gouvernement, p. ex. des visites d'Équipe Canada;
- acquérir une meilleure connaissance des politiques gouvernementales canadiennes ainsi que des initiatives de l'État et du secteur privé ayant pour objet de fournir un avantage compétitif aux entreprises canadiennes;
- savoir que, si votre entreprise est une PME, l'accès au marché vous sera facilité si vous faites partie d'un consortium;
- prendre note des avantages inhérents au fait d'offrir des possibilités de financement attrayantes;
- vous familiariser avec les avantages et les inconvénients présentés par les sociétés créées en participation avec des sociétés chinoises. Les sociétés étrangères détenues en propriété exclusive, les ententes de transfert de technologie, les sociétés de négoce et l'établissement de bureaux de vente locaux sont autant d'options demandant réflexion;
- reconnaître la valeur de visites précoces et fréquentes sur les lieux du projet pour rencontrer des contact-clés et entretenir les relations;
- adopter des outils de mercatique et de promotion visibles – dont la forme est appropriée au marché chinois – informant les clients potentiels sur trois points : qui vous êtes, quelle est votre activité et comment vous joindre;
- savoir qu'une stratégie mercatique réfléchie et ciblée peut faire de votre produit « le préféré »;
- prendre note que, pour la plupart des marchés publics de grande ampleur, votre produit devra sans doute être préalablement sélectionné;
- être au courant des occasions commerciales accrues (secondaires) qui peuvent se développer de par le fait d'être présent en Chine, de pratiquer le *guanxi* et d'étendre votre cercle d'associés commerciaux;

- faire rechercher par votre agent ou votre conseiller les aspects pertinents de l'occasion à exploiter et établir un contact avec des représentants-clés au niveau de la gestion du projet ainsi qu'au niveau municipal, provincial et du gouvernement central;

- permettre à votre agent ou à votre conseiller de vous conseiller sur les réunions auxquelles vous participez ainsi que sur les négociations ultérieures et de les faciliter;

- donner la consigne à votre agent ou à votre conseiller de vous informer des usages commerciaux d'autres exportateurs étrangers en Chine;

- reconnaître que la majorité des contrats sont souvent perdus à cause de malentendus sans conséquence. Faites confiance aux connaissances de votre agent ou de votre conseiller et ne « déduisez » ou ne « supposez » jamais la signification des termes employés ou le type de réponse requis à une communication.

À ne pas faire :

- visiter la Chine de manière empirique, sans aide;

- faire concurrence aux fabricants nationaux d'équipement d'aéroport à faible coefficient de technologie;

- présumer que des agents corrompus contrôlent les marchés régionaux parce qu'ils ne veillent pas aux respect des lois. Les nouvelles lois ne sont pas appliquées du jour au lendemain, mais des changements sont bel et bien en cours!

BIBLIOGRAPHIE

Documents électroniques

Ambassade de Chine au Royaume-Uni. *Development of Education* (Développement de l'éducation), téléchargé à partir de **http://www.chinese-embassy.org.uk,** le 31 juillet 2000.

United States Department of Commerce. *International Market Insight: China Education Software League* (Aperçu du marché international : la ligue des entreprises de didacticiels en Chine), le 18 août 1998, téléchargé à partir de **http://www.stat-usa.gov/85256722005a5d10/c8d738e4131643278525674600 52a6a8/bb912a5a37c7f97b852568c000469112?OpenDocument** .

———. *International Market Insight: China Education Software League*, 18 août 1998, téléchargé à partir de **http://www.stat-usa.gov/852567220...7f97b852568c000469112?OpenDocument** .

———. *International Market Insight: China Long Distance Education Plans* , 24 mai 1999, téléchargé à partir de **http://www.stat-usa.gov/85256722005a5d10/c8d738e4131643278525674600 52a6a8/b1b3e62d95645964852568c0004577c7?OpenDocument.**

Wang, Chenzhi. « The Revival of Private Education in Reforming China » (La résurgence de l'éducation privée dans la réforme de la Chine), téléchargé à partir de **http://lrs.ed.uiuc.edu/students/cwang2/pepaper.html** le 19 juillet 2000.

Documents imprimés

Asia Business Intelligence Limited. *Technical and Vocational Education in China* (L'éducation technique et professionnelle en Chine), avril 1999.

Asia Port Daily News. « Bell Launches On-Line School » (Bell lance l'école en ligne), 22 juin 2000.

———. « Long-Distance Education Fair to be Held » (Prochainement : le salon de l'enseignement à distance), 3 août 2000.

BBC Worldwide Monitoring. « China: Education Channel Viewers Exceed 100 million » (Chine : la chaîne éducative attire plus de cent millions de téléspectateurs), 28 décembre 2000.

———.« China: Education Spending Up 20 Per Cent in 1999 » (Chine : les dépenses en matière d'éducation augmentent de vingt p. cent en 1999), 26 janvier 2000.

———. « China: Education Via Internet, TV and Radio » (Chine : l'enseignement par Internet, la télévision et la radio), 3 avril 2000.

———. « China Launches New higher Education Reform Project » (La Chine lance un nouveau projet de réforme de l'enseignement supérieur), 25 février 2000.

———. « China Promotes Distance Education in Western Regions » (La Chine fait la promotion de l'enseignement à distance dans les régions de l'ouest), 12 juin 2000.

Beijing Daily Youth. « Education, Opportunity for Future » (L'éducation : débouchés vers l'avenir), 27 juillet 2000.

Bohhm, Anthony and Dr. Roger King (pour Education Australia). *Positioning Australian Institutions for the Future: An Analysis of the International Education Markets in the People's Republic of China* (Préparation des établissements canadiens à l'avenir : analyse des marchés de l'éducation internationale en République populaire de Chine), 1999.

Business Times (Singapour). « Vast China Opportunity in Training Business » (Débouchés grand ouverts en Chine dans le domaine de la formation) 15 août 2000.

Business Wire. « Eduverse.com and China Education Network Inc. Partner to Deliver E-education in China » (Eduverse.com et son partenaire China Education Network Inc. offriront bientôt un enseignement sous forme électronique à la Chine), 28 juin 2000.

———. « PRC Ministry of Education Endorses Tengtu Network Software for China » (Le ministère de l'Éducation chinois appuie Tengtu Network Software de Chine), 28 juillet 2000.

Canada NewsWire. « Oztime.com signs co-operation agreement with Tsinghua University » (Oztime.com signe un accord de coopération avec Tsinghua University), 8 août 2000.

China Daily. « Progress Made on Education » (Les progrès réalisés en matière d'éducation), 2 février 2000.

———. « Survey: Education Tops Expense » (Enquête : l'éducation au sommet des dépenses), 15 avril 2000.

China Market Economic News. « Two Shortcomings in MBA Education in China » (Deux lacunes de l'enseignement en MBA en Chine), 29 juillet 2000.

China Online. « China: China Authorizes 31 Universities to Issue Diplomas for Net-based Programs » (Chine : la Chine autorise 31 universités à délivrer des diplômes pour des programmes sur Internet), 14 août 2000.

———. « China Cracking Down on Online Educational Programs » (La Chine prend des mesures plus strictes à l'égard des programmes éducatifs en ligne), 23 mai 2000.

———. « China – Ministry of Education Unveils Plan for Furnishing Teachers with Net Training » (Chine – Le ministère de l'Éducation présente son plan de formation des enseignants à Internet), 3 juillet 2000.

Chronicle of Higher Learning. « Hong Kong's Boom in Higher Education may be a Sign of What's to come in Asia » (L'explosion de l'enseignement supérieur à Hong Kong peut être un signe de la tendance future en Asie) 14 juillet 2000.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international – *CanadExport*. « Education Technologies in the China and Hong Kong Market » (Les technologies de l'éducation sur le marché chinois et de Hong Kong), juin 2000.

———. *Focus on China Regions: Bohai Rim* (Pleins feux sur les régions de la Chine : le golfe du Bohai), 2000.

———. *Focus on China Regions: Northeast China* (Pleins feux sur les régions de la Chine : le nord-est de la Chine), 2000.

———. *Focus on China Regions: Southwest China* (Pleins feux sur la Chine : le sud-ouest de la Chine), 2000.

———. *Focus on China Regions: Yangzi Delta* (Pleins feux sur la Chine : le delta de Yangzi), 2000.

The Detroit News. « Education, Internet may be Best Hope for Changing China » (L'enseignement sur Internet peut être le meilleur espoir de faire évoluer la Chine), 28 mai 2000.

The Economist Intelligence Unit. *Human Resources in China* (Ressources humaines en Chine), juillet 1999.

Ministère de l'éducation de Chine, *Promoting Education For All Through Distance Education* (La promotion de l'éducation pour tous par l'enseignement à distance), mars 1999.

The Straits Times. « China Plans for Knowledge-based Economy » (La Chine prépare une économie basée sur la connaissance), 13 octobre 1999.

The Wall Street Journal. « In China, Private Schools Spring Up to Fill Gap – Colleges are Few, and Society's Need for Skills is Strong » (En Chine, les écoles privées surgissent pour combler les lacunes, les collèges sont peu nombreux et la société à un besoin urgent de personnes qualifiées), 9 mai 2000.

World News Connection. « Ministry: China Has 45,000 Non-Government Run Schools » (Ministère : la Chine compte 45 000 écoles non gouvernementales), 16 mai 2000.

———. « China to Deepen Reform of Higher Education » (La Chine prévoit d'approfondir la réforme de l'enseignement supérieur), 27 juin 2000.

———. « China to Speed Up Distance Education » (La Chine prévoit d'accélérer le rythme de l'enseignement à distance), 12 juillet 2000.

———. « Chinese Education to Receive More Funds » (Plus de fonds à venir pour l'éducation en Chine), 11 juillet 2000.

———. « Internet Use on Rise in Chinese Universities » (Internet fait son chemin dans les universités), 22 mai 2000.

———. « Lifelong Learning Encouraged: Tung » (L'enseignement à vie est encouragé : Tung), 12 juillet 2000.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Sites Internet utiles

Ambassade du Canada à Beijing. « China-Hong Kong Factbook: Business Protocol in China » (Précis sur la Chine et Hong Kong : le protocole des affaires en Chine) : **http://www.canada.org.hk/english/index.html** (Remarque : suivez le lien du « Factbook ». Ce site est complet et fournit d'amples informations pour des acteurs nouveaux et expérimentés sur le marché chinois.)

———. « Exporting and Investing: SME Survival Guide to the China Market » (Exportation et investissement : le guide de survie des PME sur le marché chinois) : **http://www.canada.org.hk/english/index.html** (Remarque : cette page Web offre des informations de très bonne qualité et de nature exhaustive sur plusieurs aspects de la commercialisation des produits et des services en Chine.)

China Economic Information Network (réseau d'informations économiques de Chine) : **http://www.cei.gov.cn**

China Economic Times : **http://www.cet.com.cn**

China Online : **http://www.chinaonline.com**

China.com : **http://english.china.com/cdc/en**

Chinese Government Online (gouvernement chinois en ligne) : **http://www.gov.cn**

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : **http://www.dfait-maeci.gc.ca**

ExportSource : **http://exportsource.gc.ca**

Industrie Canada : **http://strategis.ic.gc.ca**

InfoExport : **http://www.infoexport.gc.ca**

Ministry of Foreign Trade and Economic Co-operation (Ministère chinois du commerce international et de la coopération économique) : **http://www.moftec.gov.cn**

Ambassade de la République populaire de Chine à Ottawa : **http://www.chinaembassycanada.org**

State Council Information Office (bureau d'information du conseil d'État) : **http://www.china.org.cn**

State Council Special Economic Zones Office (bureau des zones économiques spéciales du conseil d'État) : **http://www.sezo.gov.cn**

Statistique Canada : **http://www.statcan.ca**

Window on China (Fenêtre sur la Chine) : **http://www.china-window.com**

APPRÉCIATION DU LECTEUR

Veuillez aider le Centre des études de marché à produire des rapports qui répondent à vos besoins en remplissant le formulaire d'évaluation ci-joint et en nous le retournant par télécopieur, au (613) 943-1103. Merci de votre précieuse collaboration.

1. Comment avez-vous obtenu un exemplaire de ce rapport de marché?
   - ☐ FaxLink de l'InfoCentre
   - ☐ Site Internet du gouvernement
   - ☐ Service de renseignements de l'InfoCentre
   - ☐ Bureau régional du gouvernement
   - ☐ Autre : _____

2. Comment décririez-vous le présent rapport de marché?

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'opinion	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Utile	☐	☐	☐	☐	☐
Complet	☐	☐	☐	☐	☐
Bien présenté	☐	☐	☐	☐	☐
Bien rédigé	☐	☐	☐	☐	☐
Longueur idéale	☐	☐	☐	☐	☐

3. Sous quelle forme préférez-vous recevoir ces rapports?
   - ☐ Imprimé
   - ☐ Version électronique

4. En se fondant sur les renseignements contenus dans le présent rapport, quelles mesures particulières votre entreprise ou organisation prévoit-elle de prendre en ce qui concerne ce marché? Cochez toutes les rubriques qui s'appliquent.
   - ☐ Chercher un agent/distributeur
   - ☐ Visiter le marché
   - ☐ Faire plus de recherche
   - ☐ Autre : _____
   - ☐ Contacter un bureau commercial du Canada à l'étranger
   - ☐ Participer à un salon commercial à l'étranger
   - ☐ Aucune mesure

5. Quels autres rapports de marché seraient utiles à votre entreprise ou organisation? Veuillez énumérer les produits et les pays sur lesquels vous aimeriez qu'ils portent. _____

_____

_____

6. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre entreprise ou organisation? Cochez une case seulement.
   - ☐ Fabrication/transformation
   - ☐ Maison de commerce
   - ☐ Fournisseur de services d'exportation
   - ☐ Association industrielle/commerciale
   - ☐ Organisme gouvernemental
   - ☐ Collège/université
   - ☐ Firme d'experts-conseils
   - ☐ Autre :

7. Quel était le chiffre d'affaires de votre entreprise ou organisation l'an dernier, en dollars canadiens?
   - ☐ Moins de 10 millions de dollars
   - ☐ Plus de 50 millions de dollars
   - ☐ De 10 millions à 50 millions de dollars
   - ☐ Sans objet

Autres commentaires/suggestions : _____

_____

_____

_____

Nom de votre entreprise ou organisation (facultatif) : _____